MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 672 24 août 2001

SOMMAIRE

(La) Couronne Royale, S.à r.l., Pétange 32237	Immo Dek S.A., Luxembourg	32232
DELFILUX, Financière Louis Delhaize Luxem-	Imprimerie Centrale S.A., Luxembourg	32232
bourg S.A., Luxembourg32211	Imprimerie de Rodange, S.à r.l., Rodange	32233
Fintinvest AG, Luxembourg 32211	ING Trust (Luxembourg) S.A., Luxembourg	32229
Fiorentino, S.à r.l., Livange 32212	ING Trust (Luxembourg) S.A., Luxembourg	32229
Fisec, S.à r.l., Helmdange 32212	Indépendance et Expansion S.C.A., Luxembourg.	32235
Flair-Shop, S.à r.l., Luxembourg 32213	Indépendance et Expansion, S.à r.l., Luxembourg	32234
Fortis Luxembourg-lard S.A., Luxembourg 32213	Inly, S.à r.l., Mamer	32233
Fortis Luxembourg-Vie S.A., Luxembourg 32214	International Steel Export S.A., Luxembourg	32233
Franz Wassertechnik Luxemburg GmbH, Luxem-	Internet Supplies Invest A.G., Luxembourg-Kirch-	
bourg 32214	berg	32234
Freeport S.A., Remich	Intertransport Holding S.A., Luxembourg	32236
Futuretech S.A., Luxembourg 32215	Ippon Group, S.à r.l., Bertrange	32220
Galion Investissements S.A., Luxembourg-	Ippon Group, S.à r.l., Bertrange	32222
Kirchberg	J'y Crois, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	32237
Garage Bob Mayer, S.à r.l., Roost/Bissen 32218	Jaeger Bois, S.à r.l., Bertrange	32236
Getex S.A., Luxembourg	JDS Team, S.à r.l., Strassen	32236
Getex S.A., Luxembourg	Jenny's Boutique, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	32236
Giuliani & Co, S.à r.l., Rodange 32219	Juris Invest S.A., Luxembourg-Kirchberg	32234
Giuliani & Co, S.à r.l., Rodange 32219	Kannerbuttek Dibbendapp, S.à r.l., Esch-sur-Al-	
Globe Star Incorporation S.A., Luxembourg 32220	zette	32237
Globetel Europe Limited, Luxembourg 32220	La Concorde S.A., Luxembourg	32237
Grizzly Partners S.A., Luxembourg 32220	La Rioja S.A., Luxembourg	32239
Hair Design Houdremont, S.à r.l., Luxembourg 32223	La Rioja S.A., Luxembourg	32239
Harysports, S.à r.l., Pétange	Lamaco S.A.H., Luxembourg	32233
Hatralux Holding S.A., Remich 32224	Lapageparfi, S.à r.l., Luxembourg	32237
Heart Holding, S.à r.l., Luxembourg 32224	Les Hauts de Strassen S.A., Luxembourg	32239
Heart Holding, S.à r.l., Luxembourg 32224	Lice S.A.H., Luxembourg	32240
Henzig & Scherer, S.à r.l., Luxembourg 32227	Linamer Investments, S.à r.l., Luxembourg-Kirch-	
Hiam S.A., Luxembourg 32227	berg	32240
Holiday International Company S.A., Luxem-	Lindner Luxemburg G.m.b.H., Luxemburg	32235
bourg 32227	(Les) Lingeries Classiques, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	32239
Home-Made, S.à r.l., Septfontaines 32228	Linwood Holding S.A., Luxembourg	32241
I.L.A. Holding S.A	Logix, S.à r.l., Frisange	32241
I.S.E. S.A., Luxembourg	Looking For, S.à r.l., Luxembourg	32241
Ideal Cars, S.à r.l., Lxembourg 32229	Luxdental Dépôt, S.à r.l., Luxembourg	32242
II Gelato, S.à r.l., Esch-sur-Alzette 32227	Luxembourg Cambridge Holding Group S.A., Lu-	
II-Sole Ristorante-Pizzeria, S.à r.l., Lamadelaine 32229	xembourg	32242
Imex Gabbeh, S.à r.l., Luxembourg 32230	Luxliants Schock-Streng, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	32214
Imma-Coiffure, S.à r.l., Luxembourg 32230	Magic Hair, S.à r.l., Rodange	32242

32243	(La) Nouvelle Parfumerie Osiris, S.à r.l., Luxem-	
32243	bourg	32238
32243	Opticontact, S.à r.l., Luxembourg	32210
32244	Optimal Diversified Portfolio, Sicav, Luxembourg	32215
32244	Optimal Diversified Portfolio, Sicav, Luxembourg	32217
32243	Ormond S.A., Luxembourg	32210
32245	Osdi S.A.H., Luxembourg	32232
32213	Osdi S.A.H., Luxembourg	32232
32213	OT-Kohnen, Orthopédie-Technique, S.à r.l., Luxem-	
32245	bourg	32238
32246	Parvest, Sicav, Luxembourg	32223
32247	Parvest, Sicav, Luxembourg	32223
32211	Polifin Holding S.A., Luxembourg	32228
32211	Polifin S.A. Holding, Luxembourg	32228
32246	Polifin S.A. Holding, Luxembourg	32228
32243	(Les) Portes du Terroir, S.à r.l., Strassen	32239
32243	(Les) Portes du Terroir, S.à r.l., Strassen	32240
32224	Prosol S.A., Weiswampach	32230
32226	Quatuor Invest S.A., Luxembourg	32249
32247	Quatuor Invest S.A., Luxembourg	32249
32212	Reybier Développement S.A., Luxembourg	32237
32248	Samani S.A., Luxembourg	32242
32241	Samani S.A., Luxembourg	32242
32241	Tele Danmark Reinsurance S.A	32247
32245	Unibis S.A., Luxembourg	32246
32245	Unibis S.A., Luxembourg	32246
32249	VF Investments, S.à r.l., Luxembourg	32250
32249	VF Investments, S.à r.l., Luxembourg	32254
32210	VF Investments, S.à r.l., Luxembourg	32256
	32243 32243 32244 32244 32245 32213 32245 32246 32247 32211 32246 32243 32224 32226 32247 32212 32248 32241 32241 32241 32241 32245 32241 32245 32241 32245 32247	32243 bourg

NOUVEL HORIZON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 11, rue du Saint-Esprit.

R. C. Luxembourg B 33.995.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 69, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

(08018/761/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

OPTICONTACT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, rue Philippe II, Centre Louvigny. R. C. Luxembourg B 7.189.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(08023/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

ORMOND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins. R. C. Luxembourg B 60.355.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 69, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Signature.

(08026/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

DELFILUX, FINANCIERE LOUIS DELHAIZE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 21.807.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2000:

- Monsieur Vincent Descours, administrateur de sociétés, F-Neuilly s/Seine, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003, en remplacement de Monsieur Jean-Louis Hatt, dont le mandat est venu à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2000.
- Le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Marc Heynderickx, administrateur de sociétés, B-Ransart, a été prorogé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 4 janvier 2001.

Pour avis sincère et conforme

Pour DELFILUX S.A.

KPMG Experts Comptables

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 36, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07885/537/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

FINTINVEST AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 61.446.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2001, vol. 548, fol. 79, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Le Conseil d'Administration.

(07886/019/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MODERN METALS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 54.272.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 79, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

(07998/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MODERN METALS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 54.272.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Annuelle du jeudi 5 février 1998, il résulte que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1. Approbation des bilans, compte de pertes et profits et annexe, ainsi que du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1996.
 - 2. Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'année fiscale 1996.
 - 3. L'appointement des Directeurs et de l'Administrateur-Délégué jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2001.
 - 4. L'appointement du Commissaire aux Comptes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle.
 - 5. Divers.

Luxembourg, le 5 février 1998.

L. Van Loon

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 79, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07999/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

FIORENTINO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, 52, rue de Bettembourg. R. C. Luxembourg B 20.281.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Mersch, le 22 janvier 2001, vol. 126, fol. 66, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Helmdange, le 23 janvier 2001.

FISEC, S.à r.l.

Signature

(07887/620/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

FISEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7382 Helmdange, 21, rue Robert Schuman.

R. C. Luxembourg B 20.607.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Mersch, le 22 janvier 2001, vol. 126, fol. 65, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Helmdange, le 23 janvier 2001.

FISEC, S.à r.l.

Signature

(07888/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MY-FAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 55.668.

- 1) constituée suivant acte reçu par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à L-Luxembourg-Eich en date du 15 juillet 1996, publié au Mémorial C n° 523 du 16 octobre 1996.
 - 2) modifié en dernier lieu suivant acte reçu par-devant Maître Camille Mines, notaire résidence à L-Rédange, en date du 5 décembre 2000.
 - 1) Démission avec effet rétroactif au 5 décembre 2000 des administrateurs suivants:
 - Guy Sauer, directeur de société, demeurant à L-Grevenmacher, président.
 - Janette Clemens, employée privée, demeurant à L-Grevenmacher, membre.
 - Ivone Semedo, employée privée, demeurant à L-Grevenmacher, membre.
 - 2) Démission avec effet rétroactif au 5 décembre 2000 du commissaire aux comptes:
 - ACCOUNT DATA EUROPE S.A., sise à L-6793 Grevenmacher, 15, route de Trèves.
- 3) Dénonciation avec effet rétroactif au 5 décembre 2000 du siège social au 15, route de Trèves, L-6793 Grevenmacher.

Grevenmacher, le 16 janvier 2001.

Signature

L'agent domiciliataire

Enregistré à Grevenmacher, le 22 janvier 2001, vol. 168, fol. 3, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

- 1) Démission avec effet rétroactif au 5 décembre 2000 des administrateurs suivants:
- Guy Sauer, directeur de société, demeurant à L-Grevenmacher, président.
- Janette Clemens, employée privée, demeurant à L-Grevenmacher, membre.
- Ivone Semedo, employée privée, demeurant à L-Grevenmacher, membre.
- 2) Démission avec effet rétroactif au 5 décembre 2000 du commissaire aux comptes:
- ACCOUNT DATA EUROPE S.A. sise à L-6793 Grevenmacher, 15, route de Trèves.
- 3) Dénonciation avec effet rétroactif au 5 décembre 2000 du siège social au 15, route de Trèves, L-6793 Grevenmacher.

Grevenmacher, le 16 janvier 2001.

Signature

L'agent domiciliataire

Enregistré à Grevenmacher, le 22 janvier 2001, vol. 168, fol. 3, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

(08006/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

FLAIR-SHOP, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 36-38, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 20.419.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

(07889/508/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

FORTIS LUXEMBOURG-IARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 30.414.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société du 21 novembre 2000

Le Conseil d'Administration de la société anonyme FORTIS LUXEMBOURG-IARD réuni à Luxembourg en date du 21 novembre 2000 a pris la décision d'étendre les pouvoirs de signatures, arrêtés lors de la séance du Conseil d'Administration en date du 25 novembre 1999 et publiés au Mémorial C n° 185 du 2 mars 2000, à M. Stéphane Vomscheid (signature «A») et à Madame Anka Crinquant, (signature «B»), et ce en Banque et P & T.

Certifié sincère et conforme

I. Hansoulle

Administrateur Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 81, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07891/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MER BLEUE CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 49.776.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2001, vol. 548, fol. 87, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Le Conseil d'Administration est composé comme suit:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Luxembourg

Monsieur Jean-Claude Schaeffer, Directeur de Banque, demeurant à Luxembourg

Monsieur Gustavo Strassener, capitaine au long cours, demeurant à Echternach

Le Commissaire aux comptes

Madame Ana De Sousa, comptable, demeurant à Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2001, vol. 548, fol. 87, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07990/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MER BLEUE CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue. R. C. Luxembourg B 49.776.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2001, vol. 548, fol. 87, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Le Conseil d'Administration est composé comme suit:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Luxembourg

Monsieur Jean-Claude Schaeffer, Directeur de Banque, demeurant à Luxembourg

Monsieur Gustavo Strassener, capitaine au long cours, demeurant à Echternach

Le Commissaire aux comptes

Madame Ana De Sousa, comptable, demeurant à Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2001, vol. 548, fol. 87, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07991/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

FORTIS LUXEMBOURG-VIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 30.415.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société du 21 novembre 2000

Le Conseil d'Administration de la société anonyme FORTIS LUXEMBOURG-VIE réuni à Luxembourg en date du 21 novembre 2000 a pris la décision d'étendre les pouvoirs de signatures, arrêtés lors de la séance du Conseil d'Administration en date du 25 novembre 1999 et publiés au Mémorial C n° 185 du 2 mars 2000, à M. Stéphane Vomscheid (signature «A») et à Madame Anka Crinquant, (signature «B»), et ce en Banque et P & T.

Certifié sincère et conforme

I. Hansoulle

Administrateur Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 81, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07892/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

FRANZ WASSERTECHNIK LUXEMBURG, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 8-10, boulevard d'Avranches.

R. C. Luxembourg B 57.199.

Constituée par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 4 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 98 du 28 février 1997.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 69, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

FRANZ WASSERTECHNIK LUXEMBURG, GmbH

Signature

(07893/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LUXLIANTS SCHOCK-STRENG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 2, rue de Belval.

R. C. Luxembourg B 13.679.

Lors de la réunion des gérants, tenue à Esch-sur-Alzette, 2, route de Belval, le 27 avril 2000, les gérants décident de réaliser les décisions prises par les associés le 6 mai 1999 concernant la conversion du capital social en Euros, l'augmentation du capital social et l'adaptation de l'article 6 des statuts, au 1er janvier 2001.

Les associés à la majorité de 4 voix contre 0 voix, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, lors de leur réunion, tenue à Esch-sur-Alzette, 2, route de Belval, le 6 mai 1999, ont pris les décisions suivantes:

Conversion du capital social en euros

1) d'autoriser les gérants à convertir le capital social exprimé en LUF en euros. Le capital social est fixé à deux cent soixante-dix mille quatre cent deux euros vingt-cinq centimes (270.402,25) représenté par neuf cent neuf (909) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent quatre-vingt-dix-sept euros quarante-sept centimes (297,47)

Augmentation du capital social

2) d'autoriser les gérants à augmenter le capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital par incorporation d'une partie de la prime d'émission. Le capital social est augmenté de 270.402,25 euros à 272.700,00 euros

Adaptation des statuts de la société à responsabilité limitée

3) d'autoriser les gérants d'adapter l'article 6 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

Le capital social est fixé à deux cent soixante-douze mille sept cents euros (272.700,00) représenté par neuf cent neuf (909) parts sociales d'une valeur nominale de trois cents euros (300,00) chacune, entièrement libérées.

R. Schock / P. Schock

Le gérant administratif / Le gérant technique

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 janvier 2001, vol. 318, fol. 89, case 10. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(07978/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

FREEPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5532 Remich, 13, rue Enz. R. C. Luxembourg B 69.136.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Clervaux, le 8 janvier 2001, vol. 209, fol. 22, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

(07894/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

FUTURETECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 124, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 74.880.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 14 novembre 2000 que le siège social de la société est transféré à Luxembourg, 124, route d'Arlon.

Luxembourg, le 11 janvier 2001.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07895/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

OPTIMAL DIVERSIFIED PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 70.595.

L'an deux mille un, le quinze janvier.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société d'Investissement à Capital Variable OP-TIMAL DIVERSIFIED PORTFOLIO, avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 70.595.

L'assemblée est ouverte à onze heures et demie,

sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Braconnier, employé privé, demeurant à Longeau/Belgique, qui désigne comme secrétaire Madame Sylvianne Baronheid, employée privée, demeurant à Anlier/Belgique. L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Christine Hesbois, employée privée, demeurant à Consdorf, tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:
- 1. Modification des statuts afin d'y prévoir la possibilité d'utiliser des classes d'actions.

Le Conseil d'administration peut décider d'émettre une ou plusieurs classes d'actions qui se subdivisent elles mêmes en types d'actions (distribution et/ou capitalisation).

Les articles 8, 9, 10, 11 et 14 seront adaptés dans le même sens.

2. Modification de l'article 13 des statuts afin de limiter les dettes, engagements et obligations au compartiment déterminé.

Les actifs d'un compartiment déterminé ne répondront que des dettes, engagements et obligations concernant ce compartiment.

- 3. Modification de l'article 14 des statuts afin d'ajouter, dans le cadre des conversions, des conditions d'accès aux classes d'actions.
- II) Les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les membres du bureau et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées aux présentes.
- III) Il résulte de ladite liste de présence que sur les quatre millions sept cent quatre-vingt-douze mille quatre cent seize (4.792.416) actions en circulation au 15 janvier 2001, dix (10) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale.

Une première assemblée générale extraordinaire ayant eu le même ordre du jour que la présente, s'était tenue en date du 20 novembre 2000, sans pouvoir délibérer, faute de quorum de présence requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Conformément au même article les résolutions seront adoptées à la majorité des deux tiers (2/3) des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

IV) L'assemblée a été convoquée par des avis publiés:

- dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 852 du 21 novembre 2000 et numéro 914 du 28 décembre 2000:
 - dans le Luxemburger Wort en date des 21 novembre 2000 et 28 décembre 2000;
 - dans le Tageblatt en date des 21 novembre 2000 et 28 décembre 2000.

La preuve de ces publications a été fournie à l'assemblée.

La présente assemblée étant régulièrement constituée et pouvant valablement délibérer sur l'ordre du jour, prend ensuite la seule et unique résolution suivante:

Seule et unique résolution

L'assemblée décide de modifier les statuts comme suit:

L'article 8 des statuts «Forme des actions» est modifié comme suit:

Paragraphe 2.

Ce paragraphe est remplacé par le passage suivant:

«Pour chaque compartiment, le Conseil d'administration peut décider d'émettre une ou plusieurs classes d'actions. Celles-ci pourront être réservées à un groupe spécifique d'investisseurs, tels que, notamment, des investisseurs institutionnels, des investisseurs non institutionnels, etc.

Chacune des classes pourra différer d'une autre en ce qui concerne la structure des coûts, l'investissement initial, ou toute autre spécificité.

Au sein de chaque classe, il peut exister

- un type d'actions de capitalisation et
- un ou plusieurs types d'actions de distribution.

A la suite de chaque distribution de dividendes aux actions de distribution, la quotité des avoirs nets de la classe d'actions à attribuer à l'ensemble des actions de distribution subira une réduction égale aux montants des dividendes distribués, entraînant ainsi une diminution du pourcentage des avoirs nets attribués à l'ensemble des actions de distribution, tandis que la quotité des avoirs nets attribués à l'ensemble des actions de capitalisation restera la même.»

Paragraphe 3.

Ce paragraphe est supprimé.

Paragraphe 4.

Ce paragraphe est modifié comme suit:

«Le Conseil d'Administration pourra décider de ne pas ou plus émettre de classes ou types d'actions d'un ou de plusieurs compartiments.»

Paragraphe 5.

Ce paragraphe est remplacé par ce qui suit:

«Le Conseil d'administration peut décider de diviser ou de regrouper les actions de plusieurs classes ou types d'actions d'un compartiment, ainsi que celles d'un (e) seul(e) classe, type d'actions d'un compartiment.»

Paragraphe 9.

Ce paragraphe est modifié comme suit:

«Le Conseil d'administration pourra décider de ne pas ou plus émettre d'actions nominative ou au porteur. Il pourra limiter cette décision aux classes ou types d'actions d'un ou de plusieurs compartiments.

Toute référence future à un compartiment inclut, si applicable, chaque classe et type d'actions qui forment ce compartiment.»

L'article 9 des statuts «Emission d'actions» est modifié comme suit:

Paragraphe 2.

Ce paragraphe est modifié comme suit:

«Le Conseil d'Administration de la Société aura, à tout moment, le droit de limiter, d'interrompre ou d'arrêter l'émission. Il pourra limiter cette mesure à certains pays, certains compartiments ou certain(e)s classes ou types.»

Paragraphe 3.

Ce paragraphe est modifié comme suit:

«La Société pourra restreindre l'acquisition de ses actions par certaines catégories de personnes physiques ou morales, ou y mettre obstacle, notamment dans le but de respecter les conditions pour accéder aux classes d'actions ainsi que se conformer à des législations étrangères.»

L'article 10 des statuts «Rachat» est modifié comme suit:

Paragraphe 2.

Ce paragraphe est modifié comme suit:

«Le rachat des actions d'un ou de plusieurs compartiments, classes ou types sera suspendu lorsque le calcul de la valeur nette d'inventaire de ces actions sera suspendu dans les cas prévus à l'article 12.»

L'article 11 des statuts «Valeur nette d'inventaire» est modifié comme suit:

Paragraphe 1.

Ce paragraphe est modifié comme suit:

«La valeur nette d'inventaire des actions dans chaque classe ou type éventuel pour chaque compartiment de la Société est exprimée dans la monnaie fixée par le Conseil d'administration. Cette valeur nette d'inventaire est déterminée au moins deux fois par mois.»

Paragraphe 8.

Ce paragraphe est modifié comme suit:

«Dans chaque compartiment, et pour chaque classe d'actions, la valeur nette d'inventaire par action sera calculée dans la devise de calcul de la valeur nette d'inventaire du compartiment concerné, par un chiffre obtenu en divisant au jour d'évaluation les avoirs nets de la classe d'actions concernée, constitués des avoirs de cette classe d'actions moins les engagements qui lui sont attribuables, par le nombre d'actions émises et en circulation pour la classe d'actions concernée.

S'il existe dans une classe d'actions à la fois des actions de distribution et de capitalisation, à tout moment, la valeur nette d'inventaire d'une action de distribution relevant d'une classe d'actions déterminée sera égale au montant obtenu en divisant la quotité des avoirs nets de cette classe d'actions alors attribuable à l'ensemble des actions de distribution par le nombre total des actions de distribution de cette classe alors émises et en circulation.

Pareillement, à tout moment, la valeur nette d'inventaire d'une action de capitalisation relevant d'une classe d'actions déterminée sera égale au montant obtenu en divisant la quotité des avoirs nets de cette classe d'actions alors attribuable à l'ensemble des actions de capitalisation par le nombre total des actions de capitalisation de cette classe alors émises et en circulation.

Le rapport entre les valeurs nettes d'inventaire des actions de capitalisation et de distribution à l'intérieur de chaque classe est dénommé «parité».»

Paragraphe 9.

Ce paragraphe est modifié comme suit:

«L'actif net de la Société est égal à la somme des actifs nets de tous les compartiments, convertis en euro sur la base des derniers cours de change connus.»

L'article 13 des statuts «Individualisation par compartiments» est modifié comme suit:

Paragraphe 4.

Ce paragraphe est modifié comme suit:

«La Société constitue une seule et même entité juridique. Cependant, les actifs d'un compartiment déterminé ne répondront que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment. Dans les relations des actionnaires entre eux, chaque compartiment est traité comme une entité à part.»

L'article 14 des statuts «Conversion» est modifié comme suit:

Paragraphe 1.

Ce paragraphe est modifié comme suit:

«Les actionnaires pourront demander, à tout moment, la conversion de leur(s) action(s) d'une classe ou type d'actions d'un compartiment en actions d'une classe ou type d'actions d'un autre compartiment, sur la base de leurs valeurs nettes d'inventaires respectives déterminées le premier jour d'évaluation commun suivant la demande de conversion éventuellement diminuées de la commission de rachat ou augmentées de la commission. Toute conversion est acceptée dans la mesure où les conditions pour accéder aux actions d'une classe d'actions sont respectées.

Les taxes et frais de change éventuels sont à la charge de l'actionnaire. La fraction d'action formant rompu lors de la conversion est rachetée par la Société.»

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à quarante-cinq mille (45.000,-) francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à midi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Braconnier, S. Baronheid, C. Hesbois, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 8CS, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de ladite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

R. Neuman.

(08024/226/149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

OPTIMAL DIVERSIFIED PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 70.595.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(08025/226/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

GALION INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, val des Bons Malades. R. C. Luxembourg B 69.639.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 71, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(07896/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

GARAGE BOB MAYER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7759 Roost/Bissen, 13, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 29.603.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 73, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 24 janvier 2001.

(07897/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

GETEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix. R. C. Luxembourg B 50.101.

L'an deux mille, le quatorze décembre.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GETEX S.A., avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 50.101,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 11 janvier 1995, publié au Mémorial C numéro 227 du 26 mai 1995, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 25 octobre 1999, publié au Mémorial C numéro 11 du 5 janvier 2000.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à L-Mamer.

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Sylvie Oswald, employée privée, demeurant à F-Talange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Norbert Coster, licencié en sciences économiques, demeurant à L-Senningerberg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:
- 1) Augmentation du capital social à concurrence de EUR 148.500,- représenté par 594 actions d'une valeur nominale de EUR 250,- chacune, pour le porter de son montant actuel de EUR 375.000,- à EUR 523.500,- représenté par 2.094 actions d'une valeur nominale de EUR 250,- chacune.
 - 2) Modification afférente des statuts.
- II. Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les mandataires.
- III. Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.
 - IV. Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent quarante-huit mille cinq cents euros (EUR 148.500,-) pour le porter de son montant actuel de trois cent soixante-quinze mille euros (EUR 375.000,-) à cinq cent vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 523.500,-), par la création et l'émission de cinq cent quatre-vingt-quatorze (594) actions nouvelles d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, ayant pris acte du fait que les autres actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des cinq cent quatre-vingt-quatorze (594) actions nouvelles, à savoir:

Intervention - Souscription - Libération

Est ensuite intervenu Monsieur Norbert Coster, licencié en sciences économiques, demeurant à L-Senningerberg, agissant au nom et pour le compte de:

- 1. Monsieur Juan Alcaraz Vives, demeurant à E-Matadepera/Barcelone, propriétaire de 198 actions de la société,
- 2. Monsieur José Maria Aurell Ferrer, demeurant à E-Matadepera/Barcelone, propriétaire de 198 actions de la société,
- 3. Monsieur José Luis Borras Llorens, demeurant à E-Matadepera/Barcelone, propriétaire de 198 actions de la société, aux termes de trois procurations données à E-Matadepera/Barcelone, le 10 novembre 2000,

qui resteront annexées au présent acte pour être enregistrée avec lui,

lequel, agissant ès qualités, a déclaré souscrire les cinq cent quatre-vingt-quatorze (594) actions nouvelles à raison de cent quatre-vingt-dix-huit (198) actions nouvelles pour un chacun de ses mandants, pour la valeur de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune, lesquelles ont été intégralement libérées par le versement en espèces d'un montant de cent quarante-huit mille cinq cents euros (EUR 148.500,-), ce dont la preuve a été rapportée au notaire soussigné qui le constate expressément.

Troisième résolution

A la suite de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 3 alinéa premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 3. Premier alinéa. Le capital social est fixé à cinq cent vingt-trois mille cinq cents euros (EUR 523.500,-) divisé par deux mille quatre-vingt-quatorze (2.094) actions d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune, entièrement libérées.»

Coût

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital, sont évalués approximativement à 130.000,- francs luxembourgeois.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous notaire le présent acte, n'ayant demandé à signer aucun autre actionnaire.

Signé: C. Faber, S. Oswald, N. Coster, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 51, case 5. – Reçu 59.905 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

I.-P. Hencks.

(07901/202/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

GETEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 50.101.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(07902/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

GIULIANI & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Rodange. R. C. Luxembourg B 28.965.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07903/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

GIULIANI & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Rodange. R. C. Luxembourg B 28.965.

Le bilan au 9 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07904/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

GLOBE STAR INCORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 67.439.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2001, vol. 548, fol. 79, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Le Conseil d'Administration.

(07907/019/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

GLOBETEL EUROPE LIMITED

Siège social: L-2611 Luxembourg, 45, route de Thionville. R. C. Luxembourg B 49.275.

L'adresse du bureau de liaison de la société ci-dessus référencée changera à partir du 1er février 2001.

La nouvelle adresse sera 45, route de Thionville, L-2611 Luxembourg.

Pour la Fiduciaire

R. Arama

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 75, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07908/761/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

GRIZZLY PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins. R. C. Luxembourg B 79.162.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 10 janvier 2001, conformément à l'article 7 de l'acte de constitution, que Monsieur Björn Norrbom, Garvar Lundins Gränd 9, SE-11220 Stockholm, Suède, a été nommé administrateur de la société (coopté) en remplaçant Mme Edmée Hinkel, administrateur démissionnaire, de sorte que son mandat se terminera après l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 69, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07909/779/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

IPPON GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. INVESTIMMO, S.à r.l.).

Siège social: L-8077 Bertrange, 36, rue de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 38.085.

L'an deux mille, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- La société anonyme dénommée INQUAM CORPORATION S.A.H., avec siège social à L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo,

constituée suivant acte suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 13 juin 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 463 du 12 décembre 1990;

modifiée suivant acte suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 11 septembre 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 77 du 19 février 1991;

ici représentée par Monsieur Ardito Toson, agent d'affaires, demeurant à Luxembourg,

agissant comme président du conseil d'administration et déclarant sous sa seule responsabilité pouvoir engager la prédite société par sa seule signature.

2.- Monsieur Ardito Toson, prédit, en son nom personnel.

Lesquels comparants déclarent être propriétaires, la société anonyme dénommée INQUAM CORPORATION S.A.H., prédite, de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales (499) et Monsieur Ardito Toson, prédit, d'une part

sociale (1) de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de INVESTIMMO, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo,

constituée en vertu d'un acte, reçu par le notaire instrumentaire, en date du 12 septembre 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 108 du 27 mars 1992.

Cession de parts sociales:

A.- La société anonyme dénommée INQUAM CORPORATION S.A.H., prédite, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare céder et transporter sous les garanties de droit, à Monsieur Paul Leinders, gérant de société, demeurant à L-8077 Bertrange, 36, rue de Luxembourg, ici présent, ce acceptant, les quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales (499) sur les quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales (499), lui appartenant dans la prédite société.

Prix de cession

La prédite cession a eu lieu moyennant le prix de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille francs (499.000,-) qui a été payé comptant par le cessionnaire à la société cédante, dès avant ce jour et en dehors de la comptabilité du notaire instrumentaire, laquelle société cédante le reconnaît et en consent quittance titre et décharge pour solde.

B.- Monsieur Ardito Toson, prédit, déclare céder et transporter sous les garanties de droit, à Monsieur Paul Leinders, prédit, ici présent, ce acceptant, une part sociale (1) sur une part sociale (1), lui appartenant dans la prédite société.

Prix de cession

La prédite cession a eu lieu moyennant le prix de mille francs (1.000,-) qui a été payé comptant par le cessionnaire au cédant, dès avant ce jour et en dehors de la comptabilité du notaire instrumentaire, lequel cédant le reconnaît et en consent quittance titre et décharge pour solde.

Ces parts sociales ne sont représentées par aucun titre et leur propriété résulte exclusivement des statuts.

Le cessionnaire, prénommé, est propriétaire à compter d'aujourd'hui des parts cédées et il aura droit aux revenus et bénéfices dont elles sont productives à partir de cette date.

Il sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Il n'a été délivré au cessionnaire, prénommé, aucun titre ni certificat des parts cédées.

Observation:

Il est observé que la présente cession de parts est faite du consentement de la majorité des associés représentant plus des trois quarts du capital social, ainsi que l'exige la loi et ainsi qu'il résulte du procès-verbal dressé par les associés de la prédite société, à la date de ce jour, mais avant les présentes et qui, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire restera annexé aux présentes pour être formalisé avec elles.

Déclaration:

Les parties déclarent que la société n'est pas propriétaire d'un immeuble.

Par suite des prédites cessions, la répartition des parts sociales s'établit comme suit:

Assemblée Générale Extraordinaire

L'associé de la prédite société s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Changement de la raison social de la société.

L'assemblée décide de changer la raison sociale de la société et de donner à l'article premier des statuts la teneur suivante:

«Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de IPPON GROUP, S.à r.l.»

Deuxième résolution

Transfert du siège social de la société.

L'assemblée décide de transférer le siège social de Luxembourg à Bertrange et de donner à l'article deux, premier alinéa des statuts, la teneur suivante:

«Art. 2. Le siège social est établi à Bertrange.»

(le reste sans changement).

L'adresse du siège social est fixée à L-8077 Bertrange, 36, rue de Luxembourg.

Troisième résolution

Modification de l'objet social de la société.

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société et de donner à l'article trois, premier alinéa des statuts, la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet le conseil et l'assistance pour toutes les applications informatiques, l'acquisition, la mise en valeur, l'exploitation et la gestion pour son propre compte de sa fortune immobilière ainsi que toutes les opérations qui se rattachent directement ou indirectement à son objet social.»

(le reste sans changement).

Quatrième résolution

Conversion du capital social de la société en euros.

L'assemblée décide de convertir le capital social de la société en euros et de donner en corrélation avec le capital social existant de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,-) une valeur en euros de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (EUR 12.394,68).

Cinquième résolution

Augmentation du capital social de la société.

L'assemblée décide:

- a) d'augmenter le capital social en euros de huit mille six cent cinq virgule trente-deux euros (EUR 8.605,32) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (EUR 12.394,68) à vingt et un mille euros (EUR 21.000,-), par le versement en espèces de la somme de huit mille six cent vingt virgule trente-deux euros (EUR 8.605,32), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, qui le constate expressément;
- b) de réduire le nombre de parts sociales à deux cent dix (210) et de donner à chaque part sociale une valeur nominale en euros de cent euros par part sociale.

Sixième résolution

Modification de l'article cinq des statuts.

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de donner à l'article cinq des statuts, la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à vingt et un mille euros (EUR 21.000,-) représenté par deux cent dix parts sociales (210), de cent euros (EUR 100,-), chacune.

Les parts sociales ont été souscrites et libérées comme suit:

Les associés reconnaissent que le capital de vingt et un mille euros (EUR 21.000,-) a été intégralement libéré par des versements en espèces, de sorte que la somme de vingt et un mille euros (EUR 21.000,-) est à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Septième résolution

Démission du gérant.

L'assemblée accepte la démission, à compter de ce jour, de Monsieur Ardito Toson, prédit, de ses fonctions de gérant et lui donne quitus de sa gestion jusqu'à ce jour.

Huitième résolution

Nomination d'un nouveau gérant.

L'assemblée décide de nommer comme nouveau gérant de la prédite société, à compter de ce jour, pour une durée indéterminée, Monsieur Paul Leinders, prédit.

Neuvième résolution

Engagement de la société.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de la présente cession de parts, s'élève approximativement à la somme de trentesix mille francs (36.000,-).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, il ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Toson, P. Leinders, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 janvier 2001, vol. 866, fol. 2, case 2. – Reçu 3.471 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 janvier 2001.

N. Muller.

(07940/224/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

IPPON GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 36, rue de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 38.085.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (07942/224/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

HAIR DESIGN HOUDREMONT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 37.328.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07910/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

HARYSPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Pétange. R. C. Luxembourg B 18.324.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07911/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

PARVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.

Le Conseil d'Administration a pris connaissance de la décision de Jean-Michel Loehr de démissionner de son poste de Secrétaire Général, en date du 1er septembre 2000.

Pour copie conforme

X. Michon / F. Debiesse

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2001, vol. 548, fol. 87, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08040/008/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

PARVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.

Extrait de la résolution circulaire n° 6 datée du 20 décembre 2000

Sixième résolution

Démission/Co-optation de membres du Conseil d'Administration

M. Patrice Crochet, M. Freddy Durinck, M. Bernard Espinas, M. Francisco Guadamillas, Mme Quirine Langeveld, M. Lawrence LO, M. Max Moederle, M. Patrizio Rinaldi, M. Giovanni Zuercher, M. Gilles Trousseau et M. Thomas Rostron ont informé le Conseil d'Administration de leur décision de démissionner de leur poste d'Administrateur de la Société. Le Conseil d'Administration prend acte de ces démissions et remercie les administrateurs démissionnaires de leur collaboration.

Le Conseil d'Administration nomme M. Hervé Cazade, M. Marc Checri, M. Denis Laplane, M. Jean-François Pfister, M. Henri Quintard et M. Pierre Schneider (soit 6 nouveaux Administrateurs qui remplacent 6 des 11 Administrateurs démissionnaires) au poste d'Administrateur, et ce pour un terme venant à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en juin 2001.

Le Conseil d'Administration nomme M. Gilles de Vaugrigneuse au poste de Président du Conseil d'Administration de la Société. Il nomme M. François Debiesse, M. Guy de Froment et M. Gilles Glicenstein comme Vice-Présidents du Conseil d'Administration de la Société.

Huitième résolution

Désignation d'un secrétaire général

Le Conseil d'Administration nomme Monsieur Jean Leomant au poste de Secrétaire Général de la Société.

Pour copie conforme

X. Michon / F. Debiesse

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2001, vol. 548, fol. 87, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08041/008/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

HATRALUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5532 Remich, 13, rue Enz.

R. C. Luxembourg B 69.138.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Clervaux, le 8 janvier 2001, vol. 209, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

(07912/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

HEART HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 54.806.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 54, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

(07913/065/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

HEART HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 54.806.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 54, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

(07914/065/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MR PROMOTIONS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg, 3, rue Thomas Edison.

H. R. Luxemburg B 69.703.

Im Jahre zweitausendeins, den sechzehnten Januar.

Vor dem unterzeichneten Léon Thomas genannt Tom Metzler, Notar im Amtssitz zu Luxemburg-Bonneweg.

Sind erschienen:

- 1) Herr Peter Thomas, Kaufmann, wohnhaft in D-54296 Trier, Hofberg 22;
- 2) Herr Ralph Thomas, Kaufmann, wohnhaft in D-54296 Trier, Hofberg 22;

hier vertreten durch Herrn Peter Thomas, vorgenannt,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt am 29. Dezember 2000.

3) Frau Heide-Marie Beaumont, Kauffrau, Ehegattin von Herrn Peter Thomas, wohnhaft in D-54296 Trier, Hofberg 22:

hier vertreten durch Herrn Peter Thomas, vorgenannt,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt am 29. Dezember 2000.

- 4) Herr Hans Olinger, Kaufmann, wohnhaft in D-54346 Mehring, Im Ganggarten 19A;
- 5) Herr Thorsten Olinger, Kaufmann, wohnhaft in D-54346 Mehring, Im Ganggarten 19A;

hier vertreten durch Herrn Hans Olinger, vorgenannt,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt am 16. Januar 2001.

6) Frau Ottilie Manz geboren Trampert, Kauffrau, wohnhaft in D-54292 Trier-Ruwer, Hermeskeiler Str. 26;

hier vertreten durch Herrn Hans Olinger, vorgenannt,

- aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt am 16. Januar 2001.
- 7) Herr Vincenzo Logrillo, vorgenannt;
- 8) Herr David Logrillo, Student, wohnhaft in L-2431 Luxemburg, 31, rue de Rochefort,

hier vertreten durch Herrn Vincenzo Logrillo, vorgenannt,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt am 15. Januar 2001.

9) Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung AVANZA IMMOBILIA, S.à r.l., mit Sitz in 3, rue Thomas Edison, Strassen, L-1445 Luxemburg, vertreten durch ihren alleinigen Geschäftsführer Herrn Vincenzo Logrillo, vorgenannt.

Diese Vollmachten bleiben nach ne varietur-Unterzeichnung durch die Komparenten und den instrumentierenden Notar gegenwärtiger Urkunde beigebogen, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparenten, hier vertreten wie vorerwähnt, ersuchten den amtierenden Notar ihre Erklärungen folgendermassen zu beurkunden:

I.- Die Komparenten sind die alleinigen Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung MR PROMOTIONS, S.à r.l., mit Sitz zu 3, rue Thomas Edison, Strassen, L-1445 Luxemburg, gegründet zufolge Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten, am 5. Mai 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 541 vom 15. Juli 1999.

Die Gesellschaft ist eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter Sektion B und der Nummer 69.703.

II.- Das Gesellschaftskapital beträgt fünfzehntausendfünfundzwanzig Euro (EUR 15.025,-), eingeteilt in sechshunderteins (601) Anteile von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-), voll eingezahlt.

Diese sechshunderteins (601) Anteile gehören den Gesellschaftern wie folgt:

N. I. B. T. T. B.	
) Herrn Peter Thomas, vorgenannt, sechzig Anteile	60
P) Herrn Ralph Thomas, vorgenannt, sechzig Anteile	60
7) Frau Heide-Marie Beaumont, vorgenannt, sechzig Anteile	60
Herrn Hans Olinger, vorgenannt, sechzig Anteile	60
(i) Herrn Thorsten Olinger, vorgenannt, sechzig Anteile	60
6) Frau Ottilie Manz geboren Trampert, vorgenannt, sechzig Anteile	60
Herrn Vincenzo Logrillo, vorgenannt, einhundertfünfzig Anteile	
B) Herrn David Logrillo, Student, vorgenannt, einundneunzig Anteile	91
Fotal: sechshunderteins Anteile	601

III.- Herr Peter Thomas, vorgenannt, erklärt seine gesamten sechzig (60) Anteile an der genannten Gesellschaft, unter den gesetzlichen Gewährleistungen abzutreten an die Gesellschaft AVANZA IMMOBILIA, S.à r.I., vorgenannt, welche dies annimmt durch ihren alleinigen Geschäftsführer Herrn Vincenzo Logrillo, vorgenannt. Diese Abtretung fand statt zum Gesamtpreis von siebenhundertachtundneunzigtausend Luxemburger Franken (LUF 798.000,-).

Der Verkaufspreis ist im gemeinsamen Einverständnis zahlbar binnen acht (8) Tagen nach Unterzeichnung vorliegender Urkunde.

IV.- Herr Ralph Thomas, vorgenannt und hier vertreten wie vorerwähnt, erklärt seine gesamten sechzig (60) Anteile an der genannten Gesellschaft, unter den gesetzlichen Gewährleistungen abzutreten an die Gesellschaft AVANZA IM-MOBILIA, S.à r.l., vorgenannt, welche dies annimmt durch ihren alleinigen Geschäftsführer Herrn Vincenzo Logrillo, vorgenannt. Diese Abtretung fand statt zum Gesamtpreis von siebenhundertachtundneunzigtausend Luxemburger Franken (LUF 798.000,-).

Der Verkaufspreis ist im gemeinsamen Einverständnis zahlbar binnen acht (8) Tagen nach Unterzeichnung vorliegender Urkunde.

V.- Frau Heide-Marie Beaumont, vorgenannt und hier vertreten wie vorerwähnt, erklärt ihre gesamten sechzig (60) Anteile an der genannten Gesellschaft, unter den gesetzlichen Gewährleistungen abzutreten an die Gesellschaft AVAN-ZA IMMOBILIA, S.à r.l., vorgenannt, welche dies annimmt durch ihren alleinigen Geschäftsführer Herrn Vincenzo Logrillo, vorgenannt. Diese Abtretung fand statt zum Gesamtpreis von siebenhundertachtundneunzigtausend Luxemburger Franken (LUF 798.000,-).

Der Verkaufspreis ist im gemeinsamen Einverständnis zahlbar binnen acht (8) Tagen nach Unterzeichnung vorliegender Urkunde.

VI.- Herr Hans Olinger, vorgenannt, erklärt seine gesamten sechzig (60) Anteile an der genannten Gesellschaft, unter den gesetzlichen Gewährleistungen abzutreten an die Gesellschaft AVANZA IMMOBILIA, S.à r.l., vorgenannt, welche dies annimmt durch ihren alleinigen Geschäftsführer Herrn Vincenzo Logrillo, vorgenannt. Diese Abtretung fand statt zum Gesamtpreis von siebenhundertachtundneunzigtausend Luxemburger Franken (LUF 798.000,-).

Der Verkaufspreis ist im gemeinsamen Einverständnis zahlbar binnen acht (8) Tagen nach Unterzeichnung vorliegender Urkunde.

VI.- Herr Thorsten Olinger, vorgenannt und hier vertreten wie vorerwähnt, erklärt seine gesamten sechzig (60) Anteile an der genannten Gesellschaft, unter den gesetzlichen Gewährleistungen abzutreten an die Gesellschaft AVANZA IMMOBILIA, S.à r.l., vorgenannt, welche dies annimmt durch ihren alleinigen Geschäftsführer Herrn Vincenzo Logrillo, vorgenannt. Diese Abtretung fand statt zum Gesamtpreis von siebenhundertachtundneunzigtausend Luxemburger Franken (LUF 798.000,-).

Der Verkaufspreis ist im gemeinsamen Einverständnis zahlbar binnen acht (8) Tagen nach Unterzeichnung vorliegender Urkunde.

VII.- Frau Ottilie Manz, vorgenannt und hier vertreten wie vorerwähnt, erklärt ihre gesamten sechzig (60) Anteile an der genannten Gesellschaft, unter den gesetzlichen Gewährleistungen abzutreten an die Gesellschaft AVANZA IMMO-BILIA, S.à r.l., vorgenannt, welche dies annimmt durch ihren alleinigen Geschäftsführer Herrn Vincenzo Logrillo, vorgenannt. Diese Abtretung fand statt zum Gesamtpreis von siebenhundertachtundneunzigtausend Luxemburger Franken (LUF 798.000,-).

Der Verkaufspreis ist im gemeinsamen Einverständnis zahlbar binnen acht (8) Tagen nach Unterzeichnung vorliegender Urkunde.

VIII.- Herr Vincenzo Logrillo, vorgenannt, erklärt neunundachtzig (89) Anteile an der genannten Gesellschaft, unter den gesetzlichen Gewährleistungen abzutreten an die Gesellschaft AVANZA IMMOBILIA, S.à r.l., vorgenannt, welche dies annimmt durch ihren alleinigen Geschäftsführer Herrn Vincenzo Logrillo, vorgenannt. Diese Abtretung fand statt zum Gesamtpreis von einer Million einhundertdreiundachtzigtausendsiebenhundert Luxemburger Franken (LUF 1.183.700,-).

Der Verkaufspreis ist im gemeinsamen Einverständnis zahlbar binnen acht (8) Tagen nach Unterzeichnung vorliegender Urkunde.

IX.- Herr David Logrillo, vorgenannt und hier vertreten wie vorerwähnt, erklärt seine gesammten einundneunzig (91) Anteile an der genannten Gesellschaft, unter den gesetzlichen Gewährleistungen abzutreten an die Gesellschaft AVAN-ZA IMMOBILIA, S.à r.l., vorgenannt, welche dies annimmt durch ihren alleinigen Geschäftsführer Herrn Vincenzo Logrillo, vorgenannt. Diese Abtretung fand statt zum Gesamtpreis von einer Million zweihundertzehntausenddreihundert Luxemburger Franken (LUF 1.210.300,-).

Der Verkaufspreis ist im gemeinsamen Einverständnis zahlbar binnen acht (8) Tagen nach Unterzeichnung vorliegender Urkunde.

X.- Die Gesellschaft AVANZA IMMOBILIA, S.à r.l., handelnd durch ihren Geschäftsführer Herrn Vincenzo Logrillo tritt sofort in den vollen Besitz und Genuss der an ihr zedierten Anteile der Gesellschaft.

Sie erklärt die Statuten, sowie die finanzielle Lage der Gesellschaft genauestens zu kennen, und ist ab heutigem Tage in alle, mit den zedierten Gesellschaftsanteilen verbundenen Rechte und Pflichten eingesetzt.

- XI.- Herr Vincenzo Logrillo, vorgenannt, handelnd in seiner Eigenschaft als Gesellschafter, erklärt die vorerwähnten Abtretungen von Gesellschaftsanteilen gutzuheissen und die Gesellschaft AVANZA IMMOBILIA, S.à r.l. als neuen Gesellschafter zu genehmigen.
- XII.- Obige Abtretungen von Gesellschaftsanteilen werden von dem Geschäftsführer, Herrn Vincenzo Logrillo, vorgenannt im Namen der Gesellschaft angenommen.
- XIII.- Alsdann nehmen die Gesellschafter, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, und welche an Platz und Stelle der ausserordentlichen Generalversammlung handeln, folgenden Beschluss:

Einziger Beschluss

Um die Satzungen der Gesellschaft den vorhergehenden Abtretungen von Gesellschaftsanteilen anzupassen, beschliessen die Gesellschafter Artikel 6 der Satzungen abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt fünfzehntausend fünfundzwanzig Euro (EUR 15.025,-), eingeteilt in sechshunderteins (601) Anteile von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-), vollständig eingezahlt.

Diese Anteile gehören den Gesellschaftern wie folgt:

- 1.- Der Gesellschaft mit beschränkter Haftung AVANZA IMMOBILIA, S.à r.l., mit Sitz mit Sitz in 3, rue Thomas 540 Edison, Strassen, L-1445 Luxemburg, fünfhundertvierzig Anteile
- 2.- Herrn Vincenzo Logrillo, Kaufmann, wohnhaft in L-2431 Luxemburg, 31, rue de Rochefort, einundsechzig 61

Total: sechshunderteins Anteile 601»

- XIV.- Die Kosten und Gebühren gegenwärtiger Urkunde, abgeschätzt auf den Betrag von zweihunderttausend Luxemburger Franken (LUF 200.000,-), fallen der Gesellschaft zur Last, jedoch bleiben sämtliche Gesellschafter dem Notar gegenüber solidarisch verpflichtet.
 - XV.- Die Komparenten erwählen Domizil im Sitz der Gesellschaft.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen, am Datum wie eingangs erwähnt, zu Luxemburg-Bonneweg, in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung und Erklärung in einer ihnen kundigen Sprache an die Komparenten, handelnd wie vorerwähnt, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben diese Urkunde mit Uns Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: P. Thomas, T. Olinger, V. Logrillo, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 8CS, fol. 14, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Für gleichlautende Abschrift auf stempelfreies Papier dem Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Luxemburg-Bonneweg, den 24. Januar 2001.

T. Metzler.

(08003/222/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MR PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Luxembourg, 3, rue Thomas Edison. R. C. Luxembourg B 69.703.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 24 janvier 2001.

T. Metzler.

(08004/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

HENZIG & SCHERER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 70.802.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

(07916/508/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

HIAM, Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 15.534.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2001, vol. 548, fol. 83, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(07917/560/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

HOLIDAY INTERNATIONAL COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 9.783.

Assemblée Générale

Lors de l'assemblée générale du 23 janvier 2001, il fut décidé ce qui suit:

- acceptation de la démission de Me Sandra Wietor comme administrateur de la société,
- acceptation du sieur Francis Depré comme nouvel administrateur en remplacement de Me Wietor.

Luxembourg, le 23 janvier 2001.

N. Horsmans / Me G. Krieger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 79, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07918/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

IL GELATO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 133, rue de l'Alzette. R. C. Luxembourg B 31.401.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du dix-neuf janvier deux mille un, numéro 69 du répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le dix-neuf janvier deux mille un, volume 866, folio 20, case 10, que la société à responsabilité limitée IL GELATO, S.à r.l., avec siège social à L-4011 Esch-sur-Alzette, 133, rue de l'Alzette, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du dix-sept août mil neuf cent quatre-vingt-neuf, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1 du 2 janvier 1990 au capital de cinq cent mille francs (500.000,-) a été dissoute rétroactivement avec effet à partir du trente et un décembre deux mil et entrera en liquidation également à compter de ce jour. Observation faite que la prédite société n'a plus aucune activité commerciale depuis le 29 février 2000.

Monsieur Jean-François Colpo, commerçant, demeurant à Audun-le-Tiche/France, 1, résidence Joffre et Monsieur Christophe Colpo, commerçant, demeurant à Audun-le-Tiche/France, 1, résidence Joffre sont devenus propriétaires en leur nom personnel de l'actif et du passif de la société dissoute; ils se trouvent investis de tous les éléments actifs et passifs de la société.

Les livres et documents de la société dissoute et liquidée IL GELATO, S.à r.l. resteront déposés et seront conservés pendant cinq ans auprès de la FIDUCIAIRE ROGER LINSTER, 1, rue de Wormeldange-Haut à L-5488 Ehnen.

Pour copie conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 janvier 2001.

N. Muller.

(07922/224/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

HOME-MADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8396 Septfontaines, 8, rue de la Montagne.

R. C. Luxembourg B 41.228.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Mersch, le 22 janvier 2001, vol. 126, fol. 66, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Helmdange, le 23 janvier 2001.

FISEC, S.à r.l.

Signature

(07919/620/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

POLIFIN S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2343 Luxembourg, 17, rue des Pommiers.

R. C. Luxembourg B 41.712.

Les comptes consolidés au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Signatures.

(08052/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

POLIFIN S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2343 Luxembourg, 17, rue des Pommiers.

R. C. Luxembourg B 41.712.

Les comptes annuels abrégés au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Signatures.

(08053/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

POLIFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 41.712.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 16 octobre 2000 à 10.30 heures

Les actionnaires ont pris unanimement les résolutions suivantes:

Première résolution

Nous avons pris connaissance et nous approuvons les rapports sur l'exercice 1999 présentés par le conseil d'administration et les rapports de révision du commissaire.

Deuxième résolution

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 dans leur version du 16 juin 2000 ainsi que les comptes consolidés dans leur version du 28 septembre 2000 ont été approuvés.

Troisième résolution

Par votes séparés, l'assemblée accorde une décharge complète aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 1999.

Quatrième résolution

Le bénéfice de l'exercice 1999 est reporté à nouveau.

Cinquième résolution

L'Assemblée proroge le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une nouvelle période d'un an; ce mandat prendra donc fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire délibérant sur les comptes de 2000.

Pour l'exactitude de l'extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08054/534/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

IDEAL CARS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5692 Elvange, 19, rue de Wintrange.

R. C. Luxembourg B 66.276.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

(07920/508/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

I.L.A. HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 34.258.

Le siège social de la société fixé jusqu'alors au 231, Val des Bons Malades, Luxembourg-Kirchberg, est dénoncé avec effet au 31 décembre 2000.

M. Gérard Muller, M. Fernand Heim et M. Marc Schmit se sont démis de leurs mandats d'administrateurs à cette même date, ainsi que le commissaire aux comptes, SANINFO, S.à r.l.

Luxembourg, le 15 janvier 2001.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 71, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07921/521/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

IL-SOLE RISTORANTE-PIZZERIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Lamadelaine.

R. C. Luxembourg B 42.687.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07924/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 28.967.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 75, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(07932/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 28.967.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 75, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(07933/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

IMEX GABBEH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 60.224.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07925/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

IMMA-COIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 40.681.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07926/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

PROSOL S.A., Société Anonyme, (anc. SOLFIDIA S.A.).

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.

L'an deux mille, le quinze décembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société SOLFIDIA S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 décembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 1er avril 1993, numéro 140.

L'assemblée est présidée par Madame Isabelle Even-Bodem, employée privée, demeurant à Ell.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Sylvia Hennericy-Nalepa, employée privée, demeurant à Messancy (B).

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Gaby Weber-Kettel, employée privée, demeurant à Mersch.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
 - III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- Décision sur la durée de la nomination du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
- Modification de la dénomination sociale;
- Modification de l'article 3 des statuts;
- Modification de l'objet social;
- Augmentation et transformation en EUR du capital social et du capital autorisé.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide que les mandats des administrateurs et du commissaire nommés par l'assemblée générale du 30 novembre 2000 expireront lors de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

Deuxième résolution

Suite au transfert du siège social à L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot, l'assemblée décide de modifier l'article 3 {alinéa 1} et l'article 11 des statuts comme suit:

«Art. 3. 1er alinéa. Le siège de la société est établi à Weiswampach.»

«Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mercredi du mois de mars à quinze heures à Weiswampach, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société. L'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en son nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en associations en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société de SOLFIDIA S.A. en PROSOL S.A.

Suite à cette modification l'article 1er aura désormais la teneur suivante:

«Art. 1er. Il existe une société anonyme sous la dénomination de PROSOL S.A.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Sixième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quarante-deux mille quatre cent quatre-vingt-huit francs luxembourgeois (42.488,-LUF) pour le porter de cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF) à cinq millions quarante-deux mille quatre cent quatre-vingt-huit francs luxembourgeois (5.042.488,- LUF) et émission de quarante-deux (42) actions sans valeur nominale.

L'augmentation de capital est entièrement souscrite et libérée en espèces preuve en ayant été rapportée au notaire instrumentaire.

Septième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social s'établisse à cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR), et soit représenté par cinq mille (5.000) actions de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à échanger les actions anciennes contre des actions nouvelles et de les répartir proportionnellement aux droits des actionnaires.

Huitième résolution

L'assemblée décide de fixer le capital autorisé à 1.500.000,- EUR et renouvelle l'autorisation du conseil d'administration d'augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé pour une durée de 5 ans à partir de la présente assemblée.

Neuvième résolution

Suite aux modifications qui précèdent, l'article 5 (alinéa 1er et 4) des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. 1**er alinéa. Le capital social est fixé à cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-), divisé en cinq mille (5.000) actions de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.»

«Art. 5. 4^{me} alinéa. Le capital autorisé est fixé à un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-).»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de cet acte, s'élève approximativement à cinquante mille francs luxembourgeois (50.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: I. Bodem, S. Nalepa, G. Kettel, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 21 décembre 2000, vol. 416, fol. 31, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 décembre 2000.

(08062/228/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

E. Schroeder.

IMMO DEK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8422 Luxembourg, 23, rue de Hobscheid. R. C. Luxembourg B 43.948.

EXTRAIT

- Il résulte d'une résolution prise par l'Assemblée générale des actionnaires tenue en date du 22 décembre 2000 que Monsieur Claude Decker, employé privé, a été nommé aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Christian Gretsch, administrateur démissionnaire.
- Il résulte de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 27 décembre 2000 que:

Monsieur Claude Decker, a été nommé second administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 79, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07927/793/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

IMPRIMERIE CENTRALE, Société Anonyme.

Siège social: L-1351 Luxembourg, 15, rue de Commerce.

R. C. Luxembourg B 6.181.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

(07928/508/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

OSDI, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 13.416.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2001, vol. 548, fol. 23, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(08027/560/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

OSDI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 13.416.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue extraordinairement le 8 janvier 2001

L'assemblée a ratifié la nomination par le Conseil d'Administration du 28 mars 2000 de Marc Alain Jastrow, administrateur de sociétés, 208, rue des Romains L-8041 Bertrange au poste d'administrateur en remplacement de Mme Louise Jastrow, administrateur décédée. Le nouvel administrateur terminera le mandat de l'administrateur décédé.

L'assemblée renouvelle pour une période de six ans prenant fin avec l'assemblée de 2006 le mandat des administrateurs et commissaire aux comptes sortants.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2001, vol. 548, fol. 83, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08028/560/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

IMPRIMERIE DE RODANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Rodange. R. C. Luxembourg B 27.191.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07929/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

INLY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mamer. R. C. Luxembourg B 22.981.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07934/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

INTERNATIONAL STEEL EXPORT, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 21.206.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 81, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 19 janvier 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- Monsieur Jean-Pierre Melis, demeurant à F-57972 Yutz, Président Directeur Général
- S.A. JEAN D'HUART & CIE, représentée par Monsieur Jean-Pierre Melis, demeurant à F-57972 Yutz
- Monsieur Michel Mayol, demeurant à F-Seremange

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- Monsieur Lionel Tallendier, demeurant à F-Templemar.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Signature.

(07937/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LAMACO, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 25.097.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 66, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Signature.

(07959/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

INTERNET SUPPLIES INVEST A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades. R. C. Luxembourg B 67.913.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration tenue le 30 décembre 2000 que M. Aris Merlo, économiste, avec adresse professionnelle au Via Dufour 4, CH-6901 Lugano, a été nommé au poste d'administrateur avec effet à partir du 1^{er} janvier 2001, en remplacement de M. Donato Sagliaschi, démissionnaire.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 71, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07938/521/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

INDEPENDANCE ET EXPANSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 34.354.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Annuelle du 28 novembre 2000, le Conseil de Gérance de la société susmentionnée se compose comme suit:

- William De Pémorel-Higgons, EVALFI, 166, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris
- Gerard Desprez, 12, rue de Crillon, Saint-Cloud
- Dominique Eugène, AG2R PREVOYANCE, 37, boulevard Brune, Paris
- EVALFI, 139, rue Vendôme, Lyon
- Jean-Claude Guimiot, CPCEA (AGRICROISSANCE), 20, rue de Clichy, Paris
- René Maury, SIPAREX, 166, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris
- Anne Méniel, GROUPAMA ASSETS MANAGEMENT, 25, rue de Courcelles, Paris
- Martine Perret, CAPRICEL PREVOYANCE GROUPE MAGDEBOURG, 7, rue de Magdebourg, Paris
- Philippe Poinso, LA FRANCAISE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES, 75, rue de la Grande-Armée, Paris
- Jean-Marc Rogez, LA SECURITE FAMILIALE, 9, rue Richepance, Paris
- SIPAREX ASSOCIES S.A., 139, rue Vendôme, Lyon,

L'Assemblée a décidé de libeller le capital social de la société non plus en français mais en euros, de fixer la valeur nominale des actions à 100,- euros et de modifier en conséquence le 1er paragraphe de l'article 5 des statuts comme suit:

«Le capital de la société est fixé à 150.000,- mille euros (150.000,- euros) représenté par mille cinq cents (1.500) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- euros) chacune.»

Il en résulte une réduction du capital social de 30,31 euros qui sera affecté sur un compte «Avance actionnaires» afin d'être remboursé ultérieurement aux actionnaires.

L'Assemblée Générale a décidé également de modifier le 2ème paragraphe de l'article 20 des statuts comme suit:

«Les dividendes annoncés pourront être payés en euros ou en toute autre monnaie choisie par le conseil de gérance ainsi qu'aux endroits et dates déterminés par le conseil de gérance.»

Pour INDEPENDANCE ET EXPANSION, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2001, vol. 548, fol. 85, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07930/006/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

JURIS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 72.432.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 71, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(07950/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

INDEPENDANCE ET EXPANSION S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 34.355.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 novembre 2000, le Conseil de Surveillance de la société se compose comme suit:

- Gilles Brac de la Perrière, EVALFI, 166, rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris
- Pascal Buclin, 5, chemin des Collines, 1950 Sion (Suisse)
- Dominique Nouvellet, SIPAREX, 166, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris
- Anne-Philippe Delaby, FINAMA ASSET MANAGEMENT, 25, rue de Courcelles, 75008 Paris.

Pour INDEPENDANCE ET EXPANSION S.C.A.

Société en Commandite par Actions

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2001, vol. 548, fol. 85, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07931/006/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LINDNER LUXEMBURG, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2175 Luxemburg, 22, rue Alfred de Musset. H. R. Luxemburg B 45.267.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendeins, den achtzehnten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Léon Thomas genannt Tom Metzler, Notar im Amtssitz zu Luxemburg-Bonneweg.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft LINDNER AKTIENGESELLSCHAFT, mit Sitz in D-W-94420 Arnstorf, Bahnhofstrasse 29,

hier vertreten durch Herrn Guy Hornick, maître en sciences économiques, wohnhaft in Strassen,

aufgrund einer Vollmacht ausgestellt in Arnstorf, am 22. Dezember 2000.

Diese Vollmacht bleibt nach ne varietur-Unterzeichnung durch den Komparenten, handelnd wie vorerwähnt und den instrumentierenden Notar gegenwärtiger Urkunde beigebogen, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welcher Komparent, handelnd wie vorerwähnt, ersuchte den amtierenden Notar um Beurkundung nachfolgender Erklärungen:

I.- Die Gesellschaft LINDNER AKTIENGESELLSCHAFT, vorbenannt, und Herr Johann Lindner, technischer Holz-kaufmann, wohnhaft in D-W-94420 Arnstorf, Gelsberger Weg 14, waren die alleinigen Gesellschafter der Gesellschaft LINDNER LUXEMBURG, GmbH, mit Sitz zu L-2175 Luxemburg, 22, rue Alfred de Musset.

Die Gesellschaft wurde gegründet zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Léon Thomas genannt Tom Metzler, mit Amtssitz zu Luxemburg-Bonneweg, am 18. Oktober 1993, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 573 vom 2. Dezember 1993.

Die Gesellschaft ist eingetragen im Handelsregister beim Bezirksgericht Luxemburg unter Nummer B 45.267.

II.- Auf Grund eines Anteilübertragungsvertrages unter Privatschrift ausgestellt in Arnstorf am 14. Dezember 2000 wurde die Gesellschaft LINDNER AKTIENGESELLSCHAFT, vorbenannt, die alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft LINDNER LUXEMBURG, GmbH.

Eine Ablichtung des vorgenannten Anteilübertragungsvertrages bleibt gegenwärtiger Urkunde beigebogen, um mit derselben einregistriert zu werden.

III.- Das Gesellschaftskapital beträgt fünfhunderttausend Luxemburger Franken (LUF 500.000,-), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile von je tausend Luxemburger Franken (LUF 1.000,-).

Sämtliche Anteile gehören der Gesellschaft LINDNER AKTIENGESELLSCHAFT, vorbenannt.

III.- Die Gesellschafterin, hier vertreten wie vorerwähnt, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, erklärt dass die Gesellschaft keine Aktivität mehr ausübt, und sie beschliesst die Gesellschaft mit sofortiger Wirkung aufzulösen.

Die Gesellschafterin, hier vertreten wie vorerwähnt, handelnd in ihrer Eigenschaft als Liquidator der Gesellschaft, erklärt, dass die Liquidation der Gesellschaft den Rechten aller Interessenten gemäss stattgefunden hat und verpflichtet sich sämtliche noch eventuell geschuldeten Passiva der Gesellschaft zu übernehmen.

- IV.- Entlastung wird Herrn Dr Ralf Lieb, wohnhaft in D-94424 Arnstorf, Gärtnerstrasse 2, für die Ausübung seines Mandates als Geschäftsführer der Gesellschaft, erteilt.
- V.- Die Bücher und Dokumente der Gesellschaft werden während der gesetzlich vorgeschriebenen Frist von fünf Jahren am früheren Sitz der Gesellschaft aufbewahrt.
 - VI.- Die Kosten und Honorare gegenwärtiger Urkunde fallen der Gesellschafterin zur Last.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen zu Luxemburg.

Und nach Vorlesung und Erläuterung alles Vorstehenden in einer ihm kundigen Sprache an den Komparenten, handelnd wie vorerwähnt, dem amtierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Gezeichnet: G. Hornick, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2001, vol. 8CS, fol. 20, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Für gleichlautende Abschrift auf stempelfreies Papier dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Luxemburg-Bonneweg, den 24. Januar 2001.

T. Metzler.

(07971/222/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

INTERTRANSPORT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 23.857.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(07939/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

I.S.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 65.582.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 54, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

(07943/065/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

JAEGER BOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange.

R. C. Luxembourg B 36.372.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07944/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

JDS TEAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 67.411.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 72, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 24 janvier 2001.

(07945/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

JENNY'S BOUTIQUE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, 4, avenue des Bains.

R. C. Luxembourg B 51.303.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

(07946/508/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

REYBIER DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 62.947.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, vol. 548, fol. 85, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (08073/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

J'Y CROIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette. R. C. Luxembourg B 71.034.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07951/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

KANNERBUTTEK DIBBENDAPP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette. R. C. Luxembourg B 40.587.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07954/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LA CONCORDE, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 54.078.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2001, vol. 548, fol. 87, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(07957/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LA COURONNE ROYALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Pétange. R. C. Luxembourg B 39.996.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07958/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LAPAGEPARFI, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling. R. C. Luxembourg B 45.335.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2001, vol. 548, fol. 88, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

M. Lapage

Gérant

(07961/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

OT-KOHNEN, ORTHOPEDIE-TECHNIQUE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 19-25, rue des Capucins. R. C. Luxembourg B 26.641.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le dix-neuf janvier.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

La société de droit luxembourgeois CENTRE D'APPAREILLAGES ORTHOPEDIQUES KOHNEN, société à responsabilité limitée en abrégé C.A.O. - ORTHOCHAUSSURES, S.à r.l., avec siège social à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon

ici représentée par deux de ses gérants, à savoir:

- Monsieur Olivier Pierron, orthopède, demeurant à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon, et
- Monsieur Emmanuel Barnabaux, ortho-prothésiste, demeurant à F-57110 Yutz, 4, rue du Portugal.

Cette comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit: I.- La comparante et Monsieur Michel Pierron, demeurant à F-21200 Beaune, 8, rue du Clair Matin, étaient les seuls associés de la société à responsabilité limitée OT-KOHNEN, ORTHOPEDIE-TECHNIQUE, avec siège social à L-1313 Luxembourg, 19-25, rue des Capucins, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 28 septembre 1987, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 373 du 21 décembre 1987, modifiée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 10 octobre 1989, publié par extrait au Mémorial C numéro 74 du 10 mars 1990, modifiée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 28 avril 1992, publié par extrait au Mémorial C numéro 427 du 25 septembre 1992,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 26.641.

II.- Suivant acte de cession d'une part sociale sous seing privé datée du 17 octobre 2000, le CENTRE D'APPAREILLAGES ORTHOPEDIQUES KOHNEN, société à responsabilité limitée, en abrégé C.A.O.-ORTHOCHAUSSURES, S.à r.l., préqualifiée, est devenue seule et unique associée de la société OT- KOHNEN, ORTHOPEDIE-TECHNIQUE, Société à responsabilité limitée, préqualifiée.

Une copie de ladite cession d'une part sociale sous seing privé, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

III.- Le capital social est de cinq cent mille francs (frs 500.000,-), représenté par cent (100) parts sociales de cinq mille francs (frs 5.000,-) chacune, entièrement libérées et appartenant à l'associée unique la société CENTRE D'APPAREILLAGES ORTHOPEDIQUES KOHNEN, société à responsabilité limitée, en abrégé C.A.O.-ORTHOCHAUSSURES, S.à r.l.

IV.- La Société n'ayant plus d'activité, l'associée unique décide par les présentes de la dissoudre avec effet immédiat. L'associée unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare en avoir réglé tout le passif et en avoir transféré tous les actifs à ses profits. L'associée unique se trouve donc investie de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle. Elle réglera également les frais des présentes.

- IV.- Partant, la liquidation de la Société est achevée et la Société est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée.
- V.- Décharge est donnée à Monsieur Olivier Pierron, orthopède, demeurant à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon, de sa fonction de gérant de la Société.
- VI.- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq ans à l'ancien siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue de lui connu au comparant, agissant ès dites qualités, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous Notaire. Signé: O. Pierron, E. Barnabaux, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 8CS, fol. 21, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 24 janvier 2001.

T. Metzler.

(08030/222/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LA NOUVELLE PARFUMERIE OSIRIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 66.210.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07960/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LA RIOJA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 95, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 19.129.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(07962/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LA RIOJA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 95, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 19.129.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(07963/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LES HAUTS DE STRASSEN, Société Anonyme.

Siège social: L-1135 Luxembourg, 36, avenue des Archiducs.

R. C. Luxembourg B 64.783.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

(07965/508/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LES LINGERIES CLASSIQUES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 30, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 57.404.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

(07966/508/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LES PORTES DU TERROIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 79, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 37.957.

L'an deux mille un, le six janvier.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

- 1) La société anonyme BURDI HOLDING S.A., avec siège social à L-8030 Strassen, 79, rue du Kiem, ici représentée par deux de ses administrateurs:
 - Monsieur Jean-Louis Trocard, propriétaire, demeurant à F-33570 Les Artigues de Lussac, Gironde; et
- Madame Elisabeth Decons, propriétaire, épouse de Monsieur Jean-Louis Trocard, demeurant à F-33570 Les Artigues de Lussac, Gironde.
 - 2) Madame Elisabeth Decons, préqualifiée, agissant en son nom propre.

Ces comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée LES PORTES DU TERROIR, S.à r.l., avec siège social à L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 5 septembre 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 81 du 11 mars 1992,

immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 37.957.

II.- Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (frs 500.000,-), représenté par cent (100) parts sociales de cinq mille francs (frs 5.000,-) chacune, entièrement souscrites et libérées et appartenant aux associés comme suit:

1 à la société anonyme BURDI HOLDING S.A., préqualifiée, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	99
2 à Madame Elisabeth Decons, préqualifiée, une part sociale	1
Total: cont parts sociales	100

III.- Les associés représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et à l'unanimité des voix ils prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener à L-8030 Strassen, 79, rue du Kiem.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, les associés décident de modifier en conséquence l'article 2 (alinéa premier) des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Strassen».

IV.- Le montant des frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimé sans nul préjudice à la somme de vingt-neuf mille francs luxembourgeois (LUF 29.000,-), sont à la charge de la société qui s'y oblige, tous les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

V.- Les comparants élisent domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec Nous Notaire. Signé: J.-L. Trocard, E. Decons, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2001, vol. 8CS, fol. 2, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 24 janvier 2001.

T. Metzler.

(07967/222/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LES PORTES DU TERROIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 79, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 37.957.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 24 janvier 2001.

T. Metzler.

(07968/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LICE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1351 Luxembourg, 15, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 29.052.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

(07969/508/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LINAMER INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 57.665.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 67, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2000.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(07970/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LINWOOD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 47.994.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 69, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Signature.

(07972/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LOGIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Frisange.

R. C. Luxembourg B 55.321.

_

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 547, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

P. Kelsen

Gérant

(07974/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

NARCEJAC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 35.939.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 67, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(08008/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

NARCEJAC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 35.939.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 67, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 janvier 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(08009/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LOOKING FOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 53.956.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.

(07975/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LUXDENTAL DEPOT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 57, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 13.639.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 67, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(07976/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

LUXEMBOURG CAMBRIDGE HOLDING GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 27, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 37.467.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

(07977/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

SAMANI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 50.938.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SAMANI S.A.

MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(08091/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

SAMANI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 50.938.

_

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 janvier 2001

Il résulte que:

L'Assemblée renouvelle les mandats des administrateurs et du commissaire de surveillance pour une nouvelle période de six ans. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour SAMANI S.A.

MONTBRUN FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08092/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MAGIC HAIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Rodange. R. C. Luxembourg B 26.014.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07980/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MAISON PRINTZ JEAN-CHARLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 4.258.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07981/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MAGILUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 118, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 54.648.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

(07984/508/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MAVILLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Pétange.

R. C. Luxembourg B 25.001.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07985/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MOON HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 54.809.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 54, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

(08001/065/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MOON HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 54.809.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 54, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2001.

(08002/065/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MEDINGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 61.636.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07988/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MEDIA ASSURANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 8-10, rue de l'Etang. R. C. Luxembourg B 20.311.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 79, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

(07986/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MEDIA ASSURANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 8-10, rue de l'Etang. R. C. Luxembourg B 20.311.

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle reportée des actionnaires, tenue à Luxembourg le 22 décembre 2000

Le 22 décembre 2000 à 17.00 heures, Messieurs les actionnaires de la société anonyme MEDIA ASSURANCES S.A. se sont réunis en assemblée générale annuelle reportée au siège de la société.

Monsieur Pierrot Gieres, élu Président de l'assemblée, procède à la constitution du bureau et désigne comme Secrétaire, Monsieur Gérard Lommel; Manfred Kühn, est élu scrutateur.

Monsieur le Président constate:

- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'action qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste sera signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau de la présente assemblée. La liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur resteront annexées aux présentes.
 - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:
- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 1999:
 - 2. Approbation des comptes annuels;
 - 3. Affectation du résultat;
 - 4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
 - 5. Nominations statutaires;
 - 6. Transfert du siège social.
- Que tous les Actionnaires ont eu connaissance de cet ordre du jour et ont été d'accord pour se réunir en assemblée reportée afin d'en délibérer.
- Que les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et aptes à tenir la présente assemblée reportée.
- Que la présente Assemblée Générale est, par conséquent, régulièrement constituée de façon à pouvoir délibérer et statuer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes ainsi que des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999, et après délibération, l'Assemblée Générale adopte à l'unanimité les résolutions ci-après à l'ordre du jour:

Première résolution

L'Assemblée Générale donne acte des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve le rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999 tels qu'ils sont soumis.

Troisième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide de donner l'affectation suivante au résultat de l'exercice, soit 13.142.668 Francs luxembourgeois, augmenté des reports à nouveau provenant d'exercices antérieurs (2.486.089,- Francs luxembourgeois), soit 15.628.757,- Francs luxembourgeois:

Dividende: 13.142.668 Francs luxembourgeois Résultat reporté: 2.486.089 Francs luxembourgeois Total: 15.628.757 Francs luxembourgeois

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne, pour l'exercice social écoulé, décharge de leur gestion à chacun des Administrateurs et de l'exercice de son mandat au Commissaire aux Comptes.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission du Commissaire aux Comptes M. Patrick Labranche et décide de nommer nouveau Commissaire aux Comptes M. Romain Weisen avec la mission de contrôler les comptes annuels de la société à partir de l'exercice 2001.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la venue à échéance des mandats de tous les administrateurs et décide de nommer administrateurs les personnes suivantes: M. Pierrot Gieres, M. Gaston Daleiden, M. Romain Mannelli et M. Gérard Lommel pour une durée de 2 ans venant à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2002.

Septième résolution

Le Conseil d'administration décide de transférer le siège de la société pour l'établir à L-5326 Contern, 8-10, rue de l'Etang avec effet immédiat. Il mandate l'administrateur délégué à l'effet de prendre toutes les mesures en vue de l'exécution des présentes.

P. Gieres / G. Lommel / M. Kühn

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 79, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07987/000/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MENUISERIE FEIEREISEN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 118, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 47.098.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

(07989/508/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

NATALIA FIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 68.509.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2001, vol. 548, fol. 79, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Le Conseil d'Administration.

(08010/019/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

NATALIA FIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 68.509.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 27 juin 2000 à 10.00 heures

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à expiration avec la présente assemblée, celleci décide de renouveler le mandat des administrateurs et commissaire aux comptes pour une période d'un an.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2001.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 79, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08011/019/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

METALBOX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 67.446.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2001, vol. 548, fol. 79, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Le Conseil d'Administration.

(07992/019/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

METIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Sanem.

R. C. Luxembourg B 41.666.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2001, vol. 548, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 24 janvier 2001.

(07993/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

UNIBIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2343 Luxembourg, 17, rue des Pommiers.

R. C. Luxembourg B 43.716.

Les comptes annuels abrégés au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Signatures.

(08122/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

UNIBIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2343 Luxembourg, 17, rue des Pommiers.

R. C. Luxembourg B 43.716.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 12 novembre 2000 à 10.00 heures

Les actionnaires ont pris unanimement les résolutions suivantes:

Première résolution

Nous avons pris connaissance du rapport sur l'exercice 1999 présenté par le conseil d'administration et du rapport de révision du commissaire.

Deuxième résolution

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 ci-présentés par le commissaire ont été approuvés.

Troisième résolution

Par votes séparés, l'Assemblée Générale Ordinaire accorde une décharge complète aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 1999.

Quatrième résolution

Le profit de l'année s'èlève à USD 418.830,39 5% de ce profit, ce qui correspond à un montant de USD 20.941,52 est versé à la réserve légale et le solde restant est reporté à nouveau.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale ordinaire proroge le mandat des tous les administrateurs et du commissaire BDO LUXEMBOURG, S.à r.l., pour une nouvelle période d'un an; ces mandats prendront donc fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire délibérant sur les comptes de 2000.

Pour l'exactitude de l'extrait

G.P. Rockel

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08123/534/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MOEBELZENTRUM, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7220 Walferdange, 133, route de Diekirch.

R. C. Luxembourg B 7.220.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

(08000/508/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MINERAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 62.216.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 69, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 28 décembre 2000, que Me René Faltz, 41, av. de la Gare, L-1611 Luxembourg fût élu comme administrateur en remplaçant Me Jacques Schroeder. Le mandat d'administrateur viendra à échéance après l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2003.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Signature.

(07997/779/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

TELE DANMARK REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 70.331.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg en date du 19 janvier 2001

1. «Resignation of a Director and Chairman

The Meeting accepts the resignation of Mr Søren Eriksen as Director and Chairman of the Board of Directors of the Company with effect on 20th November 2000.

The Meeting grants full discharge to Mr Søren Eriksen for the execution of his mandate.

The Meeting thanks Mr Søren Eriksen for his involvement in the creation and in the development of the Company.

2. Appointment of a Director

The Meeting appoints Mr Hans Kovsted as Director of the Company in replacement of Mr Søren Eriksen. This appointment is valid until the Annual General Meeting of the Shareholders of March 2001.

3. Appointment of a Chairman

The Meeting appoints Mr Hans Kovsted as Chairman of the Board of Directors, in replacement of Mr Søren Eriksen. This appointment is valid until the Annual General Meeting of the Shareholders of March 2001.»

Freie Übersetzung des Auszugs aus der außerordentlichen Gesellschafterversammlung vom 19. Januar 2001

1. Rücktritt als Verwaltungsratsmitglied und Vorsitzender

Die Gesellschafterversammlung nimmt dem Rücktritt von Herrn Søren Eriksen als Mitglied und Vorsitzender des Verwaltungsrates der Gesellschaft mit Wirkung zum 20. November 2000 zur Kenntnis. Die Gesellschafterversammlung erteilt Herrn Søren Eriksen volle Entlastung.

Die Gesellschafterversammlung dankt Herrn Søren Eriksen für seinen Beitrag zur Gründung und zur Entwicklung der Gesellschaft.

2. Ernennung eines Verwaltungsratsmitglieds.

Die Gesellschafterversammlung ernennt Herrn Hans Kovsted als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft, um Herrn Søren Eriksen zu ersetzen. Diese Ernennung gilt bis zur jährlichen Hauptversammlung im März 2001.

3. Ernennung eines Vorsitzenden

Die Gesellschafterversammlung ernennt Herrn Hans Kovsted als Vorsitzenden des Verwaltungsrats, um Herrn Søren Eriksen zu ersetzen. Diese Ernennung gilt bis zur jährlichen Hauptversammlung im März 2001.»

Für die Gesellschaft

F. Gabriel

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2001, vol. 548, fol. 82, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08117/730/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

MULTI-SAFE, Société Anonyme.

Siège social: L-7220 Walferdange, 133, route de Diekirch.

R. C. Luxembourg B 56.339.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

(08005/508/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

NAPA ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Eischen. R. C. Luxembourg B 52.538.

L'an deux mille, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Paul Naa, ingénieur civil, demeurant à L-8464 Eischen.
- 2) Monsieur Bernard Leroy, ingénieur, demeurant à L-2150 Luxembourg,

uniques actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire de la société anonyme NAPA ENGINEERING S.A., (R. C. B 52.538), avec siège à Eischen, constituée sous la dénomination de NAPA ENGINEERING, S.à r.l., suivant acte notarié du 13 octobre 1995, publié au Mémorial C numéro 639 du 15 décembre 1995.

Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié du 4 janvier 1999, publié au Mémorial C numéro 227 du 1er avril 1999.

Ordre du jour:

- 1. Libération entière du capital social.
- 2. Cession de 2 actions de Monsieur Bernard Leroy à Monsieur Paul Naa.
- 3. Augmentation du capital social de LUF 2.249.889,- pour le porter de son montant actuel de LUF 1.250.000,- à LUF 3.499.889,-.
 - 4. Conversion du capital social en 86.760,- euros, représenté par 8.676 actions de 10,- euros chacune.
 - 5. Souscription et libération des actions nouvellement créées.
 - 6. Modification afférente de l'article 3 des statuts.
 - 7. Nominations statutaires.

Les comparants réunis en assemblée générale ont abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

Les associés constatent et reconnaissent que le capital a été entièrement libéré au cours du mois d'août 2000 et depuis les actions sont des titres au porteur.

Deuxième résolution

Monsieur Bernard Leroy cède ses 2 actions à Monsieur Paul Naa au prix forfaitaire de 250.000,- francs, somme que Monsieur Bernard Leroy reconnnaît avoir reçue en date de ce jour, avec bonne et valable quittance.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de 2.249.889,- LUF pour le porter de son montant actuel de LUF 1.250.000,- à LUF 3.499.889,-.

L'augmentation de capital a été souscrite par la société LUX SOURCE S.A., avec siège à Luxembourg et libérée intégralement par un versement en numéraire ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Suite aux résolutions qui précèdent, il y a lieu de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Art. 3. Le capital social est fixé à 86.760,- euros, représenté par 8.676 actions de 10,- euros chacune.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale accepte la démission du conseil d'administration actuel et lui accorde bonne et valable décharge pour l'exercice de son mandat.

Le nouveau conseil d'administration nommé pour une période de 6 ans, se compose comme suit:

- Monsieur Paul Naa, préqualifié, administrateur-délégué.
- Monsieur Jean-François Naa, administrateur de sociétés, demeurant à B-4140 Sprimont.
- Monsieur Jean-Marc Philippet, ingénieur civil, demeurant à B-4120 Neupré.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte sont estimés à quatre-vingt-dix mille francs.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: P. Naa, B. Leroy, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 janvier 2001, vol. 864, fol. 94, case 5. – Reçu 22.499 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pétange, le 11 janvier 2001.

Pour expédition conforme

G. d'Huart

Notaire

(08007/207/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

NORDESSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 72.684.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 548, fol. 69, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 28 décembre 2000, que Me René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, fût élu comme administrateur en remplaçant Me Jacques Schroeder. Le mandat d'administrateur viendra à échéance après l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

Luxembourg, le 24 janvier 2001.

Signature.

(08016/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

QUATUOR INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 51.395.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 10 janvier 2001

Démission

Monsieur Gaëtan Dupuis démissionne de son mandat à la gestion journalière, tout en conservant son mandat d'administrateur.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2001, vol. 548, fol. 84, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08063/657/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

QUATUOR INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 51.395.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 8 novembre 2000

Nomination

Le Conseil, à l'unanimité, nomme Monsieur Bruno de Cartier en qualité d'administrateur-délégué, aux côtés de Monsieur Gaëtan Dupuis.

Luxembourg, le 17 janvier 2001.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2001, vol. 548, fol. 84, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(08064/657/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

NOTABENE, Société Anonyme.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 34, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 53.277.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 76, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

(08017/508/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

VF INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.

In the year two thousand on the twenty-first of December.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared:

LEE BELL INC., with registered office at 200 Weldin Building, Concord Plaza, 3411 Silverside Road, Wilmington, Delaware 19810 USA,

here represented by Mr Michiel Van Kempen, economic counsel, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given on December 20, 2000.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following: - that it is the sole actual shareholder of VF INVESTMENTS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated

by a deed of the undersigned notary on the 13th November 2000, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations;

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the subscribed capital by an amount of nine million six hundred eighty-seven thousand six hundred and fifty Euro (9,687,650.- EUR) to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) to nine million seven hundred thousand one hundred and fifty Euro (9,700,150.- EUR) by the issuing of three hundred eighty seven thousand five hundred and six (387,506) new shares with a par value of twenty-five Euro (25.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

The sole shareholder, represented as stated hereabove, declares to subscribe for the three hundred eighty seven thousand five hundred and six (387,506) new shares and to have them fully paid up as follows:

I. to the extent of nine hundred sixty-nine Euro (969.- EUR) by contribution in kind of five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (25.- EUR) each of VF LUXEMBOURG, S.à r.l., having its registered office in Luxembourg, i.e. 100% of the aggregate share capital.

It results from a certificate of the manager of VF LUXEMBOURG, S.à r.l, issued on December 21, 2000 that:

- LEE BELL INC. is the owner of 500 shares of VF LUXEMBOURG, S.à r.l., being 100% of the company's total share capital;
 - such shares are fully paid-up;
 - LEE BELL INC. is the entity solely entitled to the shares and possessing the power to dispose of the shares;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the shares be transferred to him;
 - according to the Luxemburg law and the articles of association of the company, such shares are freely transferable.
- all formalities subsequent to the contribution in kind of the shares of the company, required in Luxembourg, will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind.
- on November 30, 2000, the 500 shares to be contributed are worth at least five thousand four hundred ninety-six Euro (5,496.- EUR), this estimation being based on generally accepted accountancy principles and on the here attached balance sheet of the Company as per November 30, 2000.
 - between November 30, 2000 and December 21, 2000 the net equity of the Company has not decreased.

Such certificate, after signature ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

II. to the extent of two million four hundred ninety-two thousand six hundred thirty-two Euro (2,492,632.- EUR) by contribution in kind of one (1) share with a nominal value of seventeen billion seven hundred ninety-one million two hundred eleven thousand Italian Lira (17,791,211,000.- ITL) of VF ITALIA S.r.l., having its registered office at Via B. Cellini 31, Segrate (Milan) Italy, i.e. 99,67% of the aggregate share capital.

It results from a certificate of the manager of VF ITALIA S.r.l., issued on December 21, 2000 that:

- LEE BELL INC. is the owner of 1 share of VF ITALIA S.r.l., being 99,67% of the company's total share capital;
- such share is fully paid-up;
- LEE BELL INC. is the entity solely entitled to the share and possessing the power to dispose of the share;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the share be transferred to him;
 - according to the Italian law and the articles of association of the company, such share is freely transferable.
- all formalities subsequent to the contribution in kind of the share of the company, required in Italy, will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind.
- on September 30, 2000, the share to be contributed is worth at least EUR 21,768,886, this estimation being based on generally accepted accountancy principles and on the here attached balance sheet as per September 30, 2000.
 - between September 30, 2000 and December 21, 2000 the net equity of the Company has not decreased.

Such certificate, after signature ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

III. To the extent of five million seven hundred thirty-nine thousand nine hundred thirty-three Euro (5,739,933.- EUR) by contribution in kind of:

- 1) five thousand (5,000) ordinary shares with a par value of one Great Britain Pound (1.- GBP) each, and
- 2) seven hundred thousand (700,000) redeemable preference shares with a par value of one Great Britain Pound (1.- GBP) each, of VF NORTHERN EUROPE LIMITED («VF U.K.»), having its registered office at 15 Atholl Crescent, Edinburgh, Scotland, U.K., i.e. 100% of the aggregate share capital.

It results from a certificate of the manager of VF NORTHERN EUROPE LIMITED («VF U.K.»), issued on December 21, 2000 that:

- LEE BELL INC. is the owner of 705,000 shares of VF NORTHERN EUROPE LIMITED, being 100% of the company's total share capital;
 - such shares are fully paid-up;
 - LEE BELL INC. is the entity solely entitled to the shares and possessing the power to dispose of the shares;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person entitled to demand that one or more of the shares be transferred to him;
 - according to the UK law and the articles of association of the company, such shares are freely transferable.
- all formalities subsequent to the contribution in kind of the shares of the company, required in the UK, will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind.
- on September 30, 2000, the 705,000 shares to be contributed are worth at least EUR 50,131,687.-, this estimation being based on generally accepted accountancy principles and on the here attached balance sheet of the Company as per September 30, 2000.
 - between September 30, 2000 and December 21, 2000 the net equity of the Company has not decreased.

Such certificate, after signature ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

IV. To the extent of one million four hundred fifty-four thousand one hundred sixteen Euro (1,454,116.- EUR) by contribution in kind of all four shares of VF GERMANY TEXTIL-HANDELS GmbH («VF GERMANY»), having its registered office at Otto-Hahn-Strasse 36, 63303 Dreieich, Germany, i.e. 100% of the aggregate share capital.

It results from a certificate of the manager of VF GERMANY, issued on December 21, 2000 that:

- LEE BELL INC. is the owner of four shares of VF GERMANY TEXTIL-HANDELS GmbH, being 100% of the company's total share capital;
 - such shares are fully paid-up;
 - LEE BELL INC. is the entity solely entitled to the shares and possessing the power to dispose of the shares;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the shares be transferred to him;
 - according to the German law and the articles of association of the company, such shares are freely transferable.
- all formalities subsequent to the contribution in kind of the shares of the company, required in Germany, will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind.
- on September 30, 2000, the 4 shares to be contributed are worth EUR 24,457,647.-, this estimation being based on generally accepted accountancy principles and on the here attached balance sheet of the Company as per September 30, 2000.
- between September 30, 2000 and December 21, 2000, the Company has declared a dividend to the amount of EUR 10,225,837.- and has provided for the proposed reorganisation to an amount of EUR 1,529,225.-. Therefore, the net equity of the Company has decreased to an amount of EUR 12,702,584.-.

Such certificate, after signature ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The surplus between the nominal value of the shares issued and the total value of the contribution shall be transferred to a share premium account of the corporation.

Second resolution

The sole shareholder decides to amend article 6 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«Art. 6. The Company's corporate capital is fixed at nine million seven hundred thousand one hundred fifty Euro (9,700,150.- EUR) represented by three hundred eighty-eight thousand and six (388,006) shares of twenty-five Euro (25.- EUR) each, all subscribed by LEE BELL INC., with registered office in 200 Weldin Building, Concord Plaza, 3411 Silverside Road, Wilmington, Delaware 19810 USA.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

Insofar as the contribution in kind results in VF INVESTMENTS, S.à r.l. holding more than 75% (seventy-five per cent), in specie respectivily: 100%; 99,67%; 100% and 100% of the shares issued by four Companies incorporated in the European Union, the Company refers to Articles 4-2 of the law dated December 29, 1971, which provides for capital exemption.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three hundred fifty thousand Luxembourg francs (350,000.- LUF).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Hesperange, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu

LEE BELL INC., avec siège social à 200 Weldin Building, Concord Plaza, 3411 Silverside Road, Wilmington, Delaware 19810 USA.

ici représentée par Monsieur Michiel van Kempen, conseil économique, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 20 décembre 2000.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société VF INVESTMENTS, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 13 novembre 2000, en voie de publication.
 - Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de neuf millions six cent quatre-vingt-sept mille six cent cinquante euros (9.687.650,- EUR) pour porter son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) à neuf millions sept cent mille cent cinquante euros (9.700.050,- EUR) par l'émission de trois cent quatre-vingt-sept mille cinq cent six (387.506) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

L'associé unique, représenté comme dit ci-dessus, déclare souscrire les trois cent quatre-vingt-sept mille cinq cent six (387.506) parts sociales nouvelle et les libérer totalement comme suit:

I. A concurrence de neuf cent soixante-neuf euros (969,- EUR) moyennant apport en nature de cinq cents (500) parts d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, de VF LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, soit une participation de 100% dans le capital social total.

Il résulte d'un certificat délivré par le gérant de VF LUXEMBOURG, S.à r.l., émis le 21 décembre 2000 que:

- LEE BELL INC. est propriétaire de 500 parts sociales de VF Luxembourg, S.à r.l., soit 100% du capital social total.
- les parts sociales apportées sont entièrement libérées;
- LEE BELL INC. est le seul ayant droit sur ces parts sociales et ayant les pouvoirs d'en disposer;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit de s'en voir attribuer une ou plusieurs;
 - selon la loi Luxembourgeoise et les statuts de la société, ces parts sont librement transmissibles;
- toutes les formalités subséquentes à l'apport en nature des parts de la société, requises au Grand-Duché de Luxembourg, seront effectuées dès réception d'une copie conforme de l'acte notarié documentant ledit apport en nature;
- en date du 30 novembre 2000, les 500 parts sociales à apporter ont une valeur de au moins cinq mille quatre cent quatre-vingt-seize euros (5.496,- EUR), cette estimation étant basée sur des principes comptables généralement acceptés et sur le bilan intérimaire à la date du 30 novembre 2000, ci-annexé.
 - La valeur desdites parts sociales n'a pas diminué entre le 30 novembre 2000 et le 21 décembre 2000.

Ce certificat, après signature ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

II. A concurrence de deux millions quatre cent quatre-vingt-douze mille six cent trente-deux euros (2.492.632,- EUR) moyennant apport en nature d'une (1) part d'une valeur nominale de dix-sept milliards sept cent quatre vingt onze millions deux cent onze mille lires italiennes (17.791.211.000,- LIT), de VF ITALIA S.r.l., ayant son siège social à Via B. Cellini 31, Segrate (Milan) Italie, soit une participation de 99,67% dans le capital social total.

Il résulte d'un certificat délivré par le gérant de VF ITALIA S.r.l., émis le 21 décembre 2000 que:

- LEE BELL INC. est propriétaire d'une part sociale de VF ITALIA S.r.l., soit 99,67% du capital social total.
- La part sociale apportée est entièrement libérée;
- LEE BELL INC. est le seul ayant droit sur cette part sociale et ayant les pouvoirs d'en disposer;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit de s'en voir attribuer une ou plusieurs;
 - selon la loi italienne et les statuts de la société, cette part est librement transmissible;
- toutes les formalités subséquentes à l'apport en nature des parts de la société, requises en Italie, seront effectuées dès réception d'une copie conforme de l'acte notarié documentant ledit apport en nature.
- en date du 30 septembre 2000, la part sociale à apporter aune valeur de au moins 21.768.886,- EUR, cette estimation étant basée sur des principes comptables généralement acceptés et sur le bilan intérimaire à cette date, ci-annexé.
 - La valeur de ladite part sociale n'a pas diminué entre le 30 septembre 2000 et le 21 décembre 2000.

Ce certificat, après signature ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

- III. A concurrence de cinq millions sept cent trente-neuf mille neuf cent trente-trois euros (5.739.933,- EUR) moyennant apport en nature de:
 - 1) cinq mille (5.000) parts ordinaires d'une valeur nominale d'une livre sterling (1,- GBP) chacune, et
 - 2) sept cent mille (700.000) parts préférentielles d'une valeur nominale d'une livre sterling (1,- GBP) chacune,
- de VF NORTHERN EUROPE LIMITED («VF U.K.») ayant son siège social 15 Atholl Crescent, Edinburgh, Scotland, U.K., soit une participation de 100% dans le capital social total.

Il résulte d'un certificat délivré par le gérant de VF NORTHERN EUROPE LIMITED, émis le 21 décembre 2000 que:

- LEE BELL INC. est propriétaire de 705.000 parts sociales de VF NORTHERN EUROPE LIMITED, soit 100% du capital social total.
 - les parts sociales apportées sont entièrement libérées;
 - LEE BELL INC. est le seul ayant droit sur ces parts sociales et ayant les pouvoirs d'en disposer;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit de s'en voir attribuer une ou plusieurs;
 - selon la loi du Royaume-Uni et les statuts de la société, ces parts sont librement transmissibles;
- toutes les formalités subséquentes à l'apport en nature des parts de la société, requises au Royaume-Uni, seront effectuées dès réception d'une copie conforme de l'acte notarié documentant ledit apport en nature.
- en date du 30 septembre 2000, les 705.000 parts sociales à apporter ont une valeur de 50.131.687,- EUR, cette estimation étant basée sur des principes comptables généralement acceptés et sur le bilan intérimaire à la date du 30 septembre 2000, ci-annexé.
 - La valeur desdites parts sociales n'a pas diminué entre le 30 septembre 2000 et le 21 décembre 2000.

Ce certificat, après signature ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

IV. A concurrence d'un million quatre cent cinquante-quatre mille cent seize euros (1.454.116,- EUR) moyennant apport en nature des quatre (4) parts de VF GERMANY TEXTIL-HANDELS GmbH («VF GERMANY») ayant son siège social à Otto-Hahn-Strasse 36, 63303 Dreieich, Allemagne, soit une participation de 100% dans le capital social total.

Il résulte d'un certificat délivré par le gérant de VF GERMANY, émis le 21 décembre 2000 que:

- LEE BELL INC. est propriétaire de 4 parts sociales de VF GERMANY TEXTIL-HANDELS GmbH, soit 100% du capital social total.
 - les parts sociales apportées sont entièrement libérées;
 - LEE BELL INC. est le seul ayant droit sur ces parts sociales et ayant les pouvoirs d'en disposer;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit de s'en voir attribuer une ou plusieurs;
 - selon la loi Allemande et les statuts de la société, ces parts sont librement transmissibles.
- toutes les formalités subséquentes à l'apport en nature des parts de la société, requises en Allemagne, seront effectuées dès réception d'une copie conforme de l'acte notarié documentant ledit apport en nature.
- en date du 30 septembre 2000, les 4 parts sociales à apporter ont une valeur de 24.457.647,- EUR, cette estimation étant basée sur des principes comptables généralement acceptés et sur le bilan intérimaire à cette date, ci-annexé.
- entre le 30 septembre 2000 et le 21 décembre 2000, la société a déclaré un dividende pour un montant de 10.225.837,- EUR, et a prévu des coûts de réorganisation pour un montant de 1.529.225,- EUR. Par conséquent, la valeur nette de la société a diminuée et est donc d'un montant de 12.702.584,- EUR.

Ce certificat, après signature ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

La différence entre la valeur nominale de la part sociale émise et la valeur totale de la participation apportée, sera transférée à un compte de prime d'émission de la société.

Deuxième résolution

L'associé unique déclare modifier l'article 6 des statuts comme suit:

«**Art. 6. 1**er alinéa. Le capital est fixé à neuf millions sept cent mille cent cinquante euros (9.700.150,- EUR) représenté par trois cent quatre-vingt-huit mille six (388.006) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,-EUR) chacune toutes détenues par LEE BELL INC., avec siège social 200 Weldin Building, Concord Plaza, 3411 Silverside Road, Wilmington, Delaware 19810 USA.

N'ayant plus rien à l'ordre du jour, l'assemblée générale est clôturée.

Frais

Dans la mesure où l'apport en nature a pour résultat une participation de VF INVESTMENTS, S.à r.l. de plus de 75%, en l'espèce respectivement 100%, 99,67%, 100% et 100%, des parts émises des quatre sociétés existant dans la communauté européenne, la société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit l'exemption du droit d'apport.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ trois cent cinquante mille francs luxembourgeois (350.000,- LUF).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Van Kempen, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 77, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 22 janvier 2001.

G. Lecuit.

(08137/220/259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

VF INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.

In the year two thousand, on the twenty-first of December.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared:

LEE BELL INC., with registered office at 200 Weldin Building, Concord Plaza, 3411 Silverside Road, Wilmington, Delaware 19810 USA,

here represented by Mr Michiel Van Kempen, economic counsel, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on December 14, 2000.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of VF INVESTMENTS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of the undersigned notary on the 13th November 2000, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, the articles of which have been amended by a deed of the undersigned notary on December 21, 2000, not yet published.
 - that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the subscribed capital by an amount of fourteen thousand five hundred and twenty-five Euro (14,525.- EUR) to bring it from its present amount of nine million seven hundred thousand one hundred fifty (9,700,150.- EUR) to nine million seven hundred fourteen thousand six hundred seventy-five Euro (9,714,575.- EUR) by the issuing of five hundred eighty-one (581) new shares with a par value of twenty-five Euro (25.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

The sole shareholder, represented as stated hereabove, declares to subscribe for the five hundred eighty-one (581) new shares and to have them fully paid up by contribution in kind of forty-seven thousand three hundred eighty-four (47.384) shares with a par value of two thousand five hundred Belgian francs (2,500.- BFR) each, of VF EUROPE NV, having its registered office at Industriepark-Noord, 4, 9100 Sint-Niklaas, Belgium, a company incorporated and existing under the laws of Belgium, i.e. approximately 99,99% of the aggregate share capital.

It results from a certificate of the manager of VF EUROPE NV, issued on December 21, 2000 that:

- LEE BELL INC. is the owner of 47,384 shares of VF EUROPE NV, being approximately 99,99% of the company's total share capital;
 - such shares are fully paid-up;
 - LEE BELL INC. is the entity solely entitled to the shares and possessing the power to dispose of the shares;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the shares be transferred to him;
 - according to the Belgium law and the articles of association of the company, such shares are freely transferable;
- all formalities subsequent to the contribution in kind of the shares of the company, required in Belgium, will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind;
- on September 30, 2000, the 47.384 shares to be contributed are worth at least EUR 15,716,519.- this estimation being based on generally accepted accountancy principles and on the here attached balance sheet of the Company as per September 30, 2000;
- the Company has provided for proposed reorganisation costs to an amount of EUR 4,191,209. Therefore, the net equity of the Company has decreased to an amount of EUR 12,525,498.-.

Such certificate, after signature ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The surplus between the nominal value of the shares issued and the total value of the contribution shall be transferred to a share premium account of the corporation.

Second resolution

The sole shareholder decides to amend article 6 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at nine million seven hundred fourteen thousand six hundred seventy-five Euro (9,714,675.- EUR) represented by three hundred eighty-eight thousand five hundred eighty seven (388,587) shares of twenty-five Euro (25.- EUR) each, all subscribed by LEE BELL INC., with registered office in 200 Weldin Building, Concord Plaza, 3411 Silverside Road, Wilmington, Delaware 19810 USA.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

Insofar as the contribution in kind results in VF INVESTMENTS, S.à r.l. holding more than 75 % (seventy-five per cent), of the shares issued by a Company incorporated in the European Union, in specie 99,99% of the shares issued by a Company incorporated in the European Union, the Company refers to Articles 4-2 of the law dated December 29, 1971, which provides for capital exemption.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three hundred and fifty thousand Luxembourg francs (350,000.-LUF).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Hesperange, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

LEEBELL INC., avec siège social à 200 Weldin Building, Concord Plaza, 3411 Silverside Road, Wilmington, Delaware 19810 USA,

ici représentée par Monsieur Michiel van Kempen, conseil économique, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 14 décembre 2000.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles,

laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société VF INVESTMENTS, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 13 novembre 2000, en voie de publication et dont les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire soussigné du 21 décembre 2000, en voie de publication.
 - Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de quatorze mille cinq cent vingt-cinq euros (14.525,- EUR) pour porter son montant actuel de neuf millions sept cent mille cent cinquante euros (9.700.150,- EUR) à neuf millions sept cent quatorze mille six cent soixante-quinze euros (9.714.675,- EUR) par l'émission de cinq cent quatre vingt une (581) parts sociales nouvelle d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

L'associé unique, représenté comme dit ci-dessus, déclare souscrire les cinq cent quatre vingt une (581) parts sociales nouvelles et les libérer totalement, moyennant l'apport en nature de quarante sept mille trois cent quatre-vingt-quatre (47.384) parts d'une valeur nominale de deux mille cinq cent francs belges (2.500,- BFR) chacune, de VF EUROPE NV, ayant son siège social à B-9100 Sint-Niklaas, Industriepark-Noord, 4, Belgique, une société constituée suivant les lois belges, soit une participation de 99,99% dans le capital social total.

Il résulte d'un certificat délivré par le gérant de VF EUROPE NV, émis le 21 décembre 2000 que:

- LEE BELL INC. est propriétaire de 47.384 parts sociales de VF EUROPE NV, soit 99,99% du capital social total;
- les parts sociales apportées sont entièrement libérées;
- LEE BELL INC. est le seul ayant droit sur ces parts sociales et ayant les pouvoirs d'en disposer;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit de s'en voir attribuer une ou plusieurs;
 - selon la loi belge et les statuts de la société, ces parts sont librement transmissibles;
- toutes les formalités subséquentes à l'apport en nature des parts de la société, requises en Belgique, seront effectuées dès réception d'une copie conforme de l'acte notarié documentant le dit apport en nature;
- en date du 30 septembre 2000, les 47.384 parts sociales à apporter ont une valeur de EUR 16.716.619,-, cette estimation étant basée sur des principes comptables généralement acceptés et sur le bilan intérimaire à cette date, ciannexé:
- La Société a prévu des coûts de réorganisation pour un montant de EUR 4.191.209,-. Par conséquent, la valeur nette de la Société a été diminuée à un montant de EUR 12.525.498.,-

Ce certificat, après signature ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

La différence entre la valeur nominale de la part sociale émise et la valeur totale de la participation apportée sera transférée à un compte de prime d'émission de la société.

Deuxième résolution

L'associé unique déclare modifier l'article 6 des statuts comme suit:

«Art. 6. 1er alinéa. Le capital est fixé à neuf millions sept cent quatorze mille six cent soixante-quinze euros (9.714.675,- EUR) représenté par trois cent quatre vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-sept (388.587) parts sociales

d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune toutes détenues par LEE BELL INC., avec siège social à 200 Weldin Building, Concord Plaza, 341.1 Silverside Road, Wilmington, Delaware 1.9810 USA.»

N'ayant plus rien à l'ordre du jour, l'assemblée générale est clôturée.

Frais

Dans la mesure où l'apport en nature a pour résultat une participation de VF INVESTMENT, S.à r.l. de plus de 75%, en l'espèce 99,99% des parts émises par une société existant dans la communauté européenne, la société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit l'exemption du droit d'apport.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ trois cent cinquante mille francs luxembourgeois (350.000,- LUF).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Van Kempen, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 77, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 22 janvier 2001.

G. Lecuit.

(08135/220/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

VF INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 79.198.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 22 janvier 2001.

G. Lecuit.

(08136/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimerie de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange